

7-1-2-4
14

L'AVIFAUNE DES MARAIS DE CARENTAN :

- LES ESPECES OBSERVEES : PHENOLOGIE, ECOLOGIE
- CARTOGRAPHIE ORNITHOLOGIQUE DES MARAIS
- PROPOSITIONS DE GESTION

par Gérard Debout

NUMERO HORS-SERIE

DU

CORMORAN

GRUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND/ UNIVERSITE/ 14032 CAEN CEDEX

FFL
FAD
11

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Délégation Régionale

à l'Architecture et à l'Environnement

14, rue des Croisiers B. P. Fonctionnaire

14037 CAEN CÉDEX Téléphone (31) 85.52.96

17.6.83

n° 452

DREAL NORMANDIE
SMCAP/BARDO
N° d'inventaire: 6902

AVANT-PROPOS.

La présente étude synthétise l'ensemble des données recueillies au-cours des dix dernières années par les observateurs du G.O.Nm. (Groupe Ornithologique Normand).

Ceci représente plusieurs milliers de données fournies par une cinquantaine d'observateurs travaillant isolément ou ex/groupes à l'occasion de stages d'études (en 1978 et 1981).

Je tiens à remercier pour leur collaboration tous ces observateurs et en particulier l'un d'eux, A. Leflamand, sans qui cette étude aurait été bien incomplète; je remercie plus spécialement ma femme dont la précieuse collaboration a permis à cette étude de voir le jour.

Ceci est la contribution du G.O.Nm. à l'établissement du cahier des charges devant régir la gestion future des Marais de Carentan; nous espérons que ces sites, et plus particulièrement ceux dont la valeur ornithologique est d'ores et déjà reconnue par les organismes internationaux, auront reçu d'ici peu les statuts qui s'imposent et qui les protégeront, nous l'espérons du moins!

Caen, le 20 Novembre 1982

"... Et quaind par sus la Saingsuryire
Touornaient couorlis et gris h rouns,
Les fa es assis's pra s d'nos rivires
Dains l'marais touot bllainc vous tyiss'rout
Eun maint  d'feuma e qui cracheinne..."

extrait de Maite Tainnebouy de Raoville-la-Place

Louis Beuve 1909

SOMMAIRE.

L'avifaune des Marais de Carentan

1/ Les marais de Carentan : couloir migratoire exceptionnel

2/ Les marais de Carentan : l'hivernage

A. Les oiseaux du plan d'eau temporaire

a./ Les oiseaux plongeurs

b./ Les oiseaux de surface

B. Les oiseaux de rivage et de roseaux

C. Les oiseaux des prairies non submergées

3/ Les marais de Carentan : la nidification

A. Les espèces à caractère steppique dominant

B. Les espèces des plans d'eau, canaux, rivières, rives et roselières

C. Les espèces des prairies humides ou des prairies tourbeuses

D. Les espèces des landes tourbeuses

E. Les bordures : bocages et bois

4/ Commentaires généraux de la liste

5/ Propositions de gestion

Cartographies spécifiques et délimitation des secteurs riches sur le plan de l'ornithologie

Peu d'auteurs se sont intéressés à ce secteur géographique. Malgré tout, au 19^e s., le Cotentin et en particulier les marais de Carentan, sont un des sites ornithologiques européens les plus signalés. Plusieurs auteurs doivent être cités: Benoist (1854) pour l'arrondissement de Valognes, Le Mennicier (1878) pour l'arrondissement de St Lô et surtout l'exceptionnelle contribution de Canivet (1843).

Au 20^e s., mis à part une note incidente dans un article botanique pendant la 1^o guerre mondiale, et quelques notes de Trouche (1957) s'étant rendu une fois dans les marais en 1936, il faut attendre Nicolau-Guillaumet et Spitz (1959) pour avoir un aperçu de l'avifaune du secteur.

Enfin, la création du Groupe Ornithologique Normand en 1969-72 a permis d'accumuler une documentation conséquente d'où sont extraites les données de cette étude.

L'AVIFAUNE DES MARAIS DE CARENTAN.

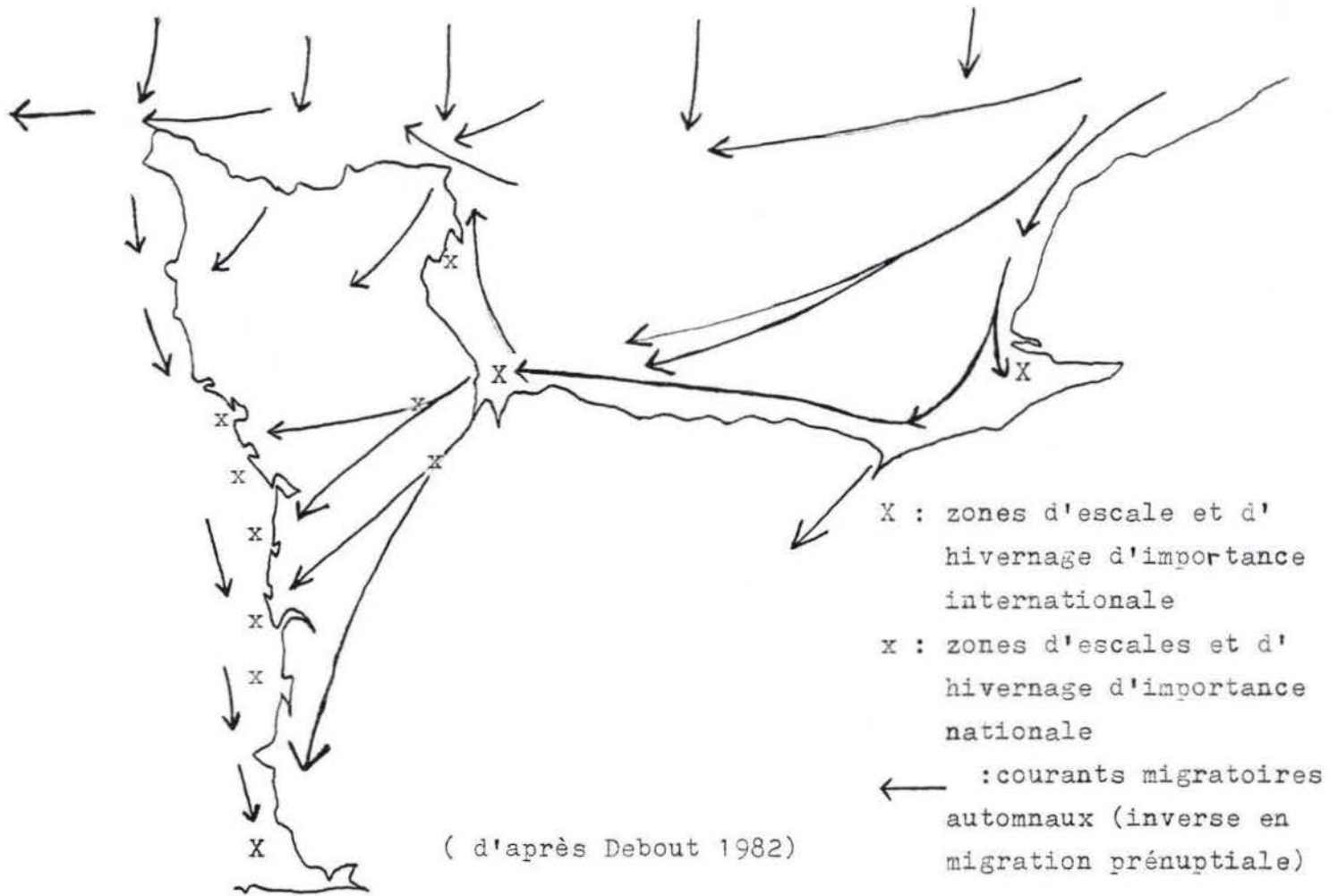
La signature de la Directive de la C.E.E. sur la conservation des oiseaux sauvages le 2 Avril 1979, consacre l'engagement des pays signataires, dont la France, à protéger les principaux sites ornithologiques qui sont sur leur territoire. Pour notre pays, un peu plus de 100 sites ont été retenus : parmi ceux-ci se trouvent les Marais de Carentan; leur importance est ainsi solennellement et internationalement consacrée.

Les marais jouent ce rôle international pour les raisons suivantes:

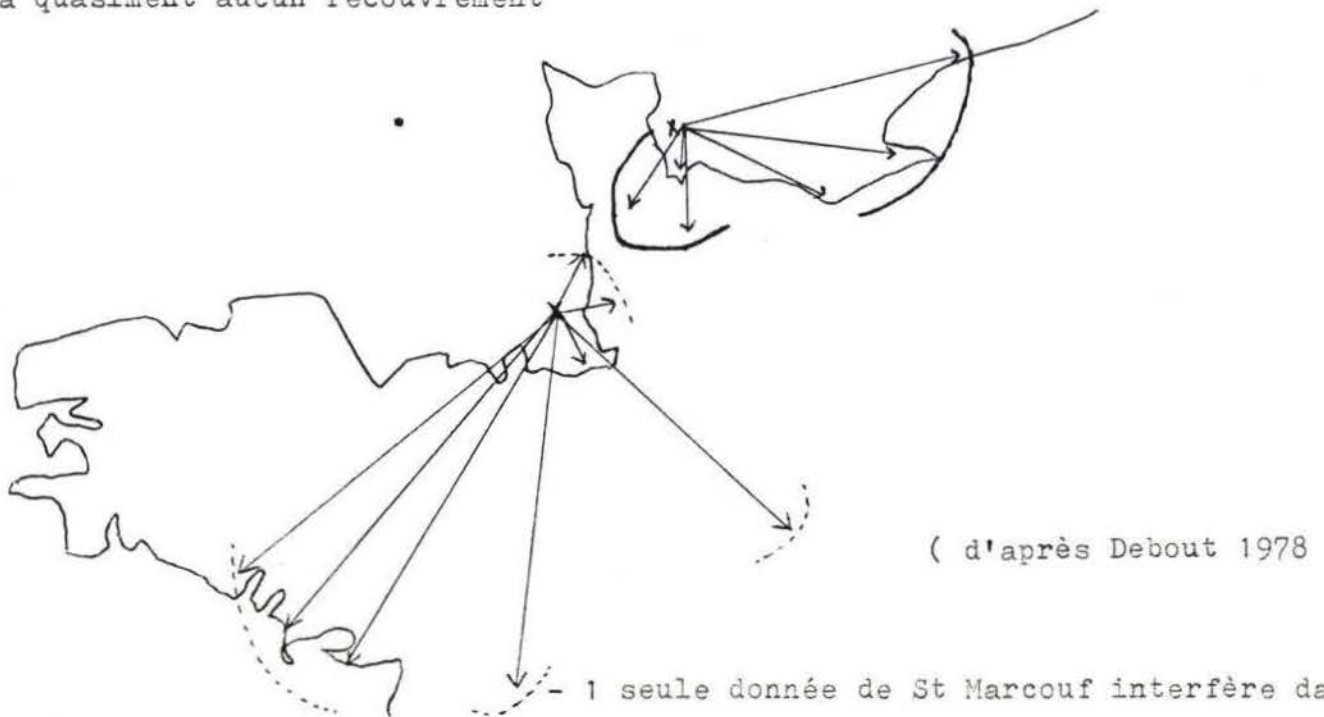
- vastes superficies de biotopes devenus rares par ailleurs (prairies humides, prairies tourbeuses, landes tourbeuses, à submersion hivernale et printanière) dont 3 caractères conditionnent la présence de l'avifaune: humidité, hauteur de la végétation et horizon dégagé.
- pénétration humaine réduite et ponctuelle.
- position géographique charnière entre 2 secteurs biogéographiques différents.

1/ Les marais de Carentan: couloir migratoire exceptionnel

L'importance de cet axe migratoire est d'autant mieux mise en évidence qu'on la met en parallèle avec le rôle de frontière jouée par la péninsule cotentinoise.



Si, par exemple, on compare les aires de dispersion habituelles des goélands issus des colonies de l'Est et de l'Ouest du Cotentin, on constate qu'il n'y a quasiment aucun recouvrement



Un schéma moins net pourrait être présenté pour les grands cormorans: la plus grande proportion d'interférences pouvant s'expliquer par le franchissement de l'

isthme par cette espèce qui sait exploiter les eaux douces.

Une autre approche consiste à établir la liste des espèces hivernantes de part et d'autre du Cotentin dans des biotopes comparables.

		W	E
MER	macreuse noire	++	++
	macreuse brune	O	+
	eider	+	++
	milouinan	O	++
	plongeon imbrin	+	O
LITTORAL	bernache nonnette	+	O
	bernache cravant à ventre pâle	+	O

++ : régulièrement présents ou en grand nombre

+ : présents irrégulièrement ou en nombre réduit

O : non observé sauf anormalement

Cela montre en partie les affinités islando- groënlandaises voire nord-américaines -en un mot, occidentales- de l'avifaune hivernante de l'Ouest du Cotentin et les affinités scandinaves et sibériennes, donc orientales, de l'Est Cotentin.

Il semble que les oiseaux typiquement marins (Fou de Bassan, Sternes Caugek, Mouettes tridactyles, Pétrel fulmar...) contournent le Cotentin -sauf exception : ainsi l'observation en avril 82 à Auvers de plusieurs pétrels fulmar, espèce éminemment pélagique en temps ordinaires (Debout, à paraître).

Par contre, les oiseaux plus typiquement littoraux -la plupart des laridés (goélands argenté et brun, grand cormaran, mouettes rieuse et pygmée), sterne naine guifette noire, anatidés, limicoles, ardédés, ralliformes, empruntent l'isthme pour se rendre de l'escale Baie des Veys à l'escale Baie du Mont St Michel. Ces migrations sont au moins pour les anatidés et probablement une partie des limicoles, nocturnes ou crépusculaires. S'y ajoutent les déplacements nycthéméraux à but alimentaire des canards de surface (genre Anas).

Selection parmi la liste des espèces migratrices empruntant l'isthme

(Nous ne retiendrons que les migratrices strictes et les erratiques, dont la présence paraît significative. Celles qui en outre nichent ou hivernent seront envisagées ultérieurement)

- ++ Pétrel fulmar (Fulmarus glacialis) : 3 observés par tempête en avril 82 à Auvers
- ++ Héron pourpré (Ardea purpurea) : 1 individu le 7/07/ 80 à Tribehou.
Espèce à répartition plutôt méridionale, d'observation rare en Normandie, même statut au 19^os : selon Le Mennicier (1878) très rare : tué en octobre 1874 à Carentan
- ++ Héron crabier (Ardeola ralloides) : 1 adulte et 1 jeune tués en juin 1869 (Le Mennicier).
- ++ Cigogne noire (Ciconia nigra) : 1 immature au Plessis-Lastelle le 14/09/78.
Espèce orientale, dont le nombre d'observations croît de façon régulière en Normandie. La nidification dans un avenir plus ou moins proche est une éventualité à envisager.
- ++ Spatule blanche (Platalea leucorodia) : probablement de passage régulier, des données de fin mai-début juin sont homologuées.
- ++ Ibis falcinelle (Plegadis falcinellus) : 1 individu au marais de Pont-l'Abbé, selon Benoist (1854).
- ++ Bernache cravant (Branta bernicla) : peu d'observation, mais l'espèce a déjà été observée en vols migratoires automnaux au dessus des marais.
- ++ Tadorne de Belon (Tadorna tadorna) : observé plusieurs fois au printemps dans le secteur de Varanguebec- les Moitiers en Baupinois. Aucun indice de nidification n'a été recueilli, cependant cela n'est pas à exclure puisque l'installation de couples nicheurs en marais intérieurs est un phénomène récent qui prend de l'ampleur en Belgique et dans le Nord de la France.
- ++ Sarcelle à collier noir (Anas torquatus) : 1 tuée (Canivet), seule observation française.
- ++ Balbuzard pêcheur (Pandion haliaetus) : Espèce toujours de passage; 1 individu d'origine scandinave, s'est électrocuté récemment en traversant les marais.
- ++ Pygargue à tête blanche (Haliaeetus) : aucune donnée récente de cette espèce; autrefois, rare en hiver (Le Mennicier, Canivet).
- ++ Milan royal (Milvus milvus) : 1 le 14/06/81 à st Georges de B.
- ++ Milan noir (Milvus migrans) : 1 couple le 24/08/76 à Auvers-Carentan
- ++ Buse pattue (Buteo lagopus) : Canivet l'indiquait comme étant de passage; aucune observation récente.
- ++ Grand gravelot (Charadrius hiaticula) : quelques données de passage à Baupte et Carquebut; effectifs max. observé: 15 individus les 21/08/76 et 22/05/77 à Baupte.
- ++ Chevalier gambette (Tringa totanus) : passage peu abondant, max. observé : 25 le 22/05/77 .

- ++ Chevalier arlequin (Tringa erythropus) : passage de quelques individus; max. observé : 7 le 26/06/77.
- ++ Chevalier aboyeur (Tringa nebularia) : quelques données pré- et post-nuptiales.
- ++ Chevalier stagnatile (Tringa stagnatilis) : 1 à Baupte le 26/06/77 : 2^e donnée normande du siècle, semble-t-il?
- ++ Chevalier guignette (Tringa hypoleucos) : migrateur régulier et commun le long des cours d'eau; Le Mennicier le signale comme nicheur?
- ++ chevalier sylvain (Tringa glareola) : quelques données de migrateurs de juin à septembre.
- ++ Chevalier cul-blanc (Tringa ochropus) : plusieurs données d'oiseaux de passage; max. observé : 7 le 20/06/78, assez remarquable pour cette espèce solitaire.
- ++ Courlis corlieu (Numenius phaeopus) : passage régulier de l'espèce fin avril début mai, plusieurs observations de troupes de 300 et plus individus.
- ++ Barge à queue noire (Limosa limosa) : voir plus loin.
- ++ Becasseau cocorli (calidris ferruginea) : à Baupte, 2 observations : 1 le 16/05/77 et 2 le 4/08/77 .
- ++ Becasseau minute (Calidris minuta) : 2 observations à Baupte : 2 le 16/09/76 et 3 le 4/08/77.
- ++ Avocette (Recurvirostra avosetta) : quelques observations, max. observé : 45+ le 25/08/77. L'espèce est probablement plus régulière qu'il n'y paraît. Benoist (1854) signale l'oiseau en novembre 1852.
- ++ Echasse blanche (Himantopus himantopus) : 3 données pour cette espèce rare en Normandie : 2 les 15/04 et 13/05/78 à Baupte, 1 le 6/08/81 à Crosville-Varenguebec.
- ++ Mouette pygmée (Larus minutus) : peu d'observation directe de l'espèce, cependant les données recueillies par ailleurs (comptage simultané des oiseaux marins en déplacement le long des côtes W et E du Cotentin) suggèrent assez fortement un passage à travers l'isthme du Cotentin.
- ++ Goeland brun (Larus fuscus) : observé régulièrement au printemps et en été. Un couple a même séjourné toute une saison à Ladriennerie/Doville-Varenguebec en 1979.
- ++ Sterne species : 200+ le 27/04/76, vol lointain non identifié.
- ++ Sterne naine (Sterna albifrons) : seule sterne observée de façon certaine; à noter : 32 le 17/04/81 à Doville et 1 le 14/06/81 à Baupte dans un site favorable à la nidification de l'espèce.
- ++ Guifette noire (Chlidonias niger) : peu de données mais le passage est probablement plus régulier qu'il n'y paraît. Max. observé : 6 le 2/10/82 .(espèce déjà observée par Nicolau-Guillaumet en 1949).
- ++ Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio) : citée par Trouche à Carentan et Nicolau-Guillaumet et Spitz à Gorges, l'espèce a été observée à Auvers le 14/06/76 et à Carentan le 14/05/79.

- ++ Traquet motteux (Oenanthe oenanthe) : espèce de passage régulier en effectifs assez abondants parfois, souvent plus de 10 individus observés en un site.
- ++ Rousserolle turdoïde (Acrocephalus arundinaceus) : 1 individu le 25/08/80 à Pommenauque (Auvers-Carentan)
- ++ Bruant proyer (Emberiza calendra) : son absence en tant que nicheur est surprenante (cf. infra). 2 données seulement d'un dortoir temporaire à Crosville sur Douve le 7 et 10/02/81, concernant 10 individus.
- ++ Loriot (Oriolus oriolus) : 1 donnée : 1 chanteur le 4/05/82 à St Jores; c'est la 1^o donnée recueillie dans le Cotentin depuis la création du G.O.Nm.
- ++ Grand corbeau (Corvus corax) : plusieurs observations à la Sangsurière, secteur de marais le plus proche des sites de nidification.

2/ Les marais de Carentan: l'hivernage

Deux milieux doivent être envisagés :

- les zones très humides, détrempées, mais dont la végétation n'est pas totalement submergée : ce sont soit l'ensemble des marais peu avant ou peu après les périodes de submersion, soit les franges ou îles non submergées.
- les zones à submersion hivernale et prévernale : ainsi est constitué un plan d'eau extrêmement vaste et de profondeur relativement réduite.

Comparés aux milieux équivalents d'autres pays, les marais de Carentan en hiver sont loin de réaliser les énormes potentialités qu'ils offrent aux oiseaux: aucun stationnement prolongé d'ois n'est ainsi noté.

La responsabilité en incombe à la pression de chasse et en particulier à la chasse nocturne au gabion, dont malheureusement le nombre d'installations croît de façon inquiétante. Cette chasse sur les lieux de gagnage nocturne limite le nombre d'oiseaux par le fait même du tir, mais aussi et surtout par le dérangement incident.

Malgré tout, les observations réalisées pendant les hivers froids de Janvier 79 et les suivants indiquent :

- ° que les marais fonctionnent en relation étroite avec la Baie des Veys pour leur partie orientale, et avec les havres de l'ouest Cotentin pour les secteurs occidentaux;
- ° il est probable que les unités spatiofonctionnelles décrites pour les canards de surface en Camargue fonctionnent selon le même schéma ici (Tamisier, 1981).
- ° que les marais peuvent abriter d'importantes populations par grand froid.
- ° que ces individus peuvent séjourner longtemps en y trouvant abri et nourriture, lorsque la chasse est fermée.

Sélection parmi la liste des espèces hivernantes, présentée par catégorie écologique

A. Les oiseaux du plan d'eau temporaire

Remarquons tout d'abord le faible nombre d'oiseaux plongeurs et parmi ceux-ci le faible nombre de piscivores (grèbes en particulier), qui peut s'expliquer par la dispersion des proies -i.e. poissons - lors des débordements des rivières : le même nombre de proies étant dilué dans un volume plusieurs centaines de fois plus grand que normalement, leur capture devient problématique. Seule exception à ce schéma : le grand cormoran mais cela s'explique par la proximité de l'importante colonie de St. Marcouf.

A.a./ Les oiseaux plongeurs

++ Grèbe huppé (Podiceps cristatus) : seulement 2 données! 2 le 14/02/76 à Beuzeville et le 21/03/78 2 individus à Chef-du-Pont.

++ Grèbe esclavon (Podiceps auritus) : 2 données : 1 le 18/02/78 à Carquebut et 2 le 21/03/78 à Chef-du-Pont.

++ Grand cormoran (Phalacrocorax carbo) : observations régulières non seulement en hiver, mais aussi tout au long du cycle annuel (c.f. infra).

++ Fuligule milouin (Aythya ferina) : c'est le canard plongeur le plus régulièrement présent. Il est observé essentiellement en stationnement dans le secteur : Liesville-Carquebut jusqu'à Pommenauque (Auvers-Carentan). L'arrivée des hivernants se fait fin octobre et le stationnement se prolonge jusqu'en février. Les effectifs hivernants normaux sont de l'ordre de 20 individus; en hiver froid ils peuvent être décuplés : ainsi 170 individus le 18/02/79. D'autres observations d'oiseaux en déplacement pourraient être faites en n'importe quel autre secteur des marais.

++ Fuligule morillon (Aythya fuligula) : présent dans le même secteur que l'espèce précédente, avec même remarque quant à son ubiquité; (ainsi 1 individu tué au cours de l'hiver 81-82 à Crosville). Effectifs réduits, 1 à 3 individus, jusqu'à 10 en février 79.

++ Fuligule milouinan (Aythya marila) : quelques observations de 1 ou 2 individus à Liesville, Auvers et Baupte au cours des hivers 76-77 et 77-78.

++ Garrot à oeil d'or (Bucephala clangula) : exceptionnel en hiver normal; les marais jouent aussi pour cette espèce un rôle de refuge par temps froid (observation à Carquebut-Appesville en février 79).

++ Harle bièvre (Mergus merganser) : même remarque que pour l'espèce précédente, jusqu'à 11 le 15/01/79 à Liesville.

++ Martin pêcheur (Alcedo atthis) : espèce typiquement piscivore, les remarques liminaires s'appliquent parfaitement à l'espèce en hiver.

A.b./ Les oiseaux de surface

Compte-tenu des remarques concernant la pression cynégétique, les canards de surface, les foulques sont bien représentés.

++ Cygne de Bévick (Cygnus bewickii) : espèce rare en Normandie, les marais en ont abrité un effectif appréciable au cours de l'hiver 78-79; jusqu'à 30 observés le 2/02/79 à Carquebut.

Remarque : sites à priori très favorables aux oies, cygnes et canards, les marais ne remplissent absolument pas ce rôle en raison du dérangement cynégétique.

++ Colvert (Anas platyrhynchos) : observé à peu près dans tous les secteurs du marais, les effectifs sont cependant limités (max. 300) (remarque ci-dessus).

++ Sarcelle d'hiver (Anas crecca) : hivernage régulier et relativement important pour cette espèce qui trouve là des biotopes très favorables; arrivée des hivernants (ou regroupement des nicheurs locaux ?) dès août, puis effectifs croissants de septembre à novembre; présence jusqu'en mars; effectif max. observé en hiver normal : 2000 le 6/01/77 à Baupte. Le Mennicier la considère comme étant très commune en hiver.

++ Canard chipeau (Anas strepera) : espèce discrète, sa présence est probablement plus régulière qu'il n'y paraît; de 10 à 20 individus ont été observés en particulier en 77-78 (Carquebut, Bauzeville, St. Georges de Bohon...).

++ Canard siffleur (Anas penelope) : bien représenté, hivernage régulier, arrivée assez tardive puisque des effectifs conséquents ne s'observent qu'à partir de fin décembre. Effectifs hivernants : 800 à 1000 individus, jusqu'à 2000 au moins après un coup de froid; dernières observations assez tardives : un couple le 22/04/81 à Varenguebec.

++ Canard pilet (Anas acuta) : la plupart des observations sont faites de janvier à mars, l'espèce semble régulière et les effectifs relativement élevés puisque jusqu'à 300 individus ont été observés. Effectif habituel : 30 à 50 passant à 200 et plus au moment de la migration pré-nuptiale. Dernières observations assez tardives : 1 couple et 1 mâle en mue le 22/04/81 à Varenguebec.

++ Canard souchet (Anas clypeata) : hivernant régulier en effectif peu élevé, max. 40 à 50 en hiver normal, par contre effectifs assez conséquents en migration pré-nuptiale : jusqu'à 150 ensemble en avril.

Remarques : la présence de ces oiseaux dépend en grande partie de la réserve naturelle de la Baie des Veys, secteur où des mouvements nycthémeraux conduisant aux sites de gagnage et de repos ont lieu. Pour la Sarcelle d'hiver, le Siffleur et peut-être le Pilet, les marais sont des sites d'importance nationale voire internationale.

++ Foulque macroule (Fulica atra) : hivernage surtout dans le secteur Liesville-Carquebut ←--→ Auvers-Carentan. En hiver normal, plus de 100 individus sont présents, passant à plus de 1000 en hiver froid : 1035 le 18/02/79 à Carquebut-Carentan

++ Laridés : très nombreux en particulier : Goélands argenté et cendré, Mouettes rieuses; leurs effectifs sont difficilement chiffrables; on les estime entre 15000 et 50000, voire plus, individus; à noter une observation hivernale de mouette pygmée à Varenguebec-Doville.

B. Les oiseaux de rivage et de roseaux

++ Héron cendré (Ardea cinerea) : espèce communément répartie, régulièrement observée (statut identique à celui décrit par les auteurs du siècle dernier).

++ Butor étoilé (Botaurus stellaris) : espèce exceptionnelle, en raison de l'absence presque totale de roselière : 1 le 10/02/79 à St. Côme du Mont.

Busard des roseaux (Circus aeruginosus) : il ne semble pas qu'il y ait véritablement hivernage, les données sont groupées de fin février à fin octobre.

++ Râle d'eau (Rallus aquaticus) : l'hivernage est probablement régulier, peu d'observation cependant de cette espèce discrète surtout repérable à ses cris.

++ Poule d'eau (Gallinula chloropus) : partout.

C. Les oiseaux des prairies non submergées

++ Busard St. Martin (Circus cyaneus) : régulier en hiver; au moins un dortoir repéré à la Sangsurière, d'autres sont probables ailleurs.

++ Faucon émerillon (Falco columbarius) : 3 données de novembre et février, passage ou hivernage ?

++ Buse variable (Buteo buteo) : vient chasser de façon régulière.

Faucon crécerelle (Falco tinnunculus) : chasseur habituel sur les marais.

++ Vanneau huppé (Vanellus vanellus) : présent en hiver.

Pluvier doré (Pluvialis apricaria) : quelques troupes à effectifs réduits, (max. observé le 2/04/76 à Carquebut) de décembre à avril.

++ Bécassine des marais (Gallinago gallinago) : hivernant très abondant, régulièrement réparti, plusieurs centaines parfois; Le Mennicier la signale comme très commune.

++ Bécassine sourde (Lymnocyptes minimus) : peu commun mais observé chaque hiver, et probablement régulièrement réparti; présence notée de début octobre à fin février. Le Mennicier la notait comme très abondante.

++ Bécasse des bois (Scolopax rusticola) : présence occasionnelle de cet oiseau normalement forestier, présence due aux grands froids de janvier 1979.

++ Courlis cendré (Numenius arquata) : quelques individus, il est difficile de faire la part des hivernants et le début très hâtif de la nidification : installation sur les territoires dès la fin janvier (C.f. infra).

++ Chevalier combattant (Philomachus pugnax) : plusieurs données hivernales de cette espèce, par ailleurs migratrice et estivante (c.f. infra). Effectifs variables selon les hivers, généralement 20 à 50 parfois plus : 150 le 25/12/76 à Carquebut. Une étude plus poussée permettrait sans doute d'affiner ces résultats qui sont très importants, puisque le seuil classant un site comme nationalement important pour l'espèce est de 5 individus, et de 50 pour un site d'importance internationale.

++ Hibou des marais (Asio flammeus) : l'espèce était considérée comme commune en hiver (Le Mennicier) et abondante (Canivet); elle est connue pour ses fluctuations; le statut plus récent est problématique puisqu'il n'existe que deux observations hivernales.

++ Chouette effraie (Tyto alba) : chasseur habituel sur les marais.

++ Grive litorne (Turdus pilaris) : commune en hivernage dans les prairies humides.

++ Tarin des aulnes (Carduelis spinus) : noté en hivernage.

++ Bouscarle de Cetti (Cettia cetti) : présente en hiver comme aux autres saisons dans les fourrés et ronciers au contact des zones humides, ce qui explique sa répartition au long des lignes de chemin de fer.

++ Cisticole des joncs (Cisticola juncidis) : la présence hivernale de cette espèce méditerranéenne a été notée à la Sangsurière en décembre 1978 et 81-82.

3/ Les marais de Carentan : la nidification

Les espèces nicheuses sont à ce jour celles dont le statut est le mieux connu. Plusieurs caractéristiques écologiques déterminent leur présence, nous retiendrons celles qui ont la signification écologique la plus grande.

-- La présence de quelques plans d'eau libre.

-- Le facteur humidité.

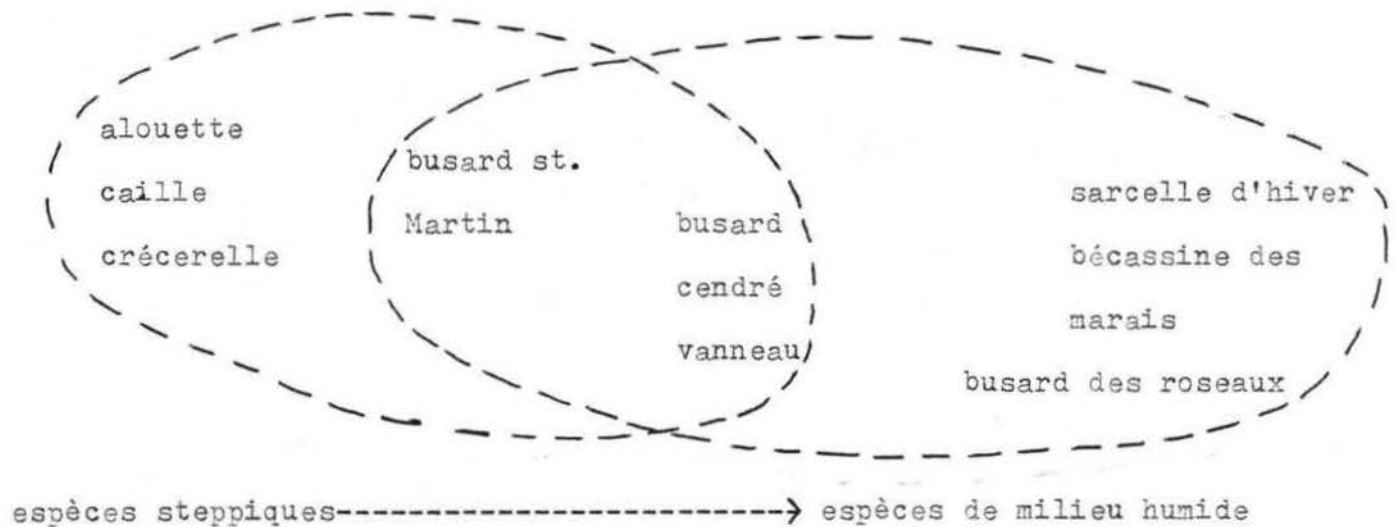
-- Le facteur "horizon dégagé" : l'absence de bois, de haies, la limite d'horizon très éloignée, permet l'installation d'espèces steppiques.

-- La hauteur de la végétation.

Ainsi 3 formations sont très étendues : la lande tourbeuse, la prairie tourbeuse,

et la prairie banale hydrophile.

L'avifaune nicheuse des marais présente donc à la fois les caractéristiques d'une avifaune de steppe arbustive et celles d'une avifaune de milieu humide. Le diagramme ci-après illustre cette conjonction heureuse, expliquant une diversité peu commune pour des milieux "apparemment" uniformes.



A/ Les espèces à caractère steppique dominant :

++ Caille des blés (Coturnix coturnix) : des chanteurs sont repérés chaque année de fin mai à fin juin; la nidification non encore prouvée est cependant très probable. La présence de cette espèce, que l'on est plutôt habitué à observer dans les grandes plaines cultivées, est au premier abord relativement étonnante.

++ Outarde canepetière (Otis tetrix) : Canivet comme Le Mennicier signalent sa nidification comme étant rare ("niche quelquefois... aurait niché une fois...").

++ Busard St. Martin (Circus cyaneus) : des 3 busards fréquentant la France et y nichant, c'est l'espèce la moins inféodée au milieu humide; c'est une espèce des grands espaces dégagés. En Normandie, cet oiseau niche essentiellement dans l'Orne (environ 10 couples),; il existe 1 couple dans le Calvados, aucun n'est connu en Haute-Normandie. Dans la Manche un seul lieu de nidification : la Sangsurière où 1 couple niche (mais pas tous les ans); sa nidification est certaine en 76 et 80 probable en 76 et 82; sa nidification était envisagée dans le même secteur par Nicolau-Guillaumet et Spitz en 1959.

++ Hibou des marais (Asio flammeus) : quelques données printanières (mi-avril fin-mai), cependant aucun indice de nidification. Celle-ci est cependant possible un jour ou l'autre; l'espèce est en effet capable de s'installer en un lieu quelconque dès qu'il y a prolifération de rongeurs.

++ Alouette des champs (Alauda arvensis)
++ Pipit farlouse (Anthus pratensis)

} } } } } }
} } } } } } } } } } } }
} } } } } } } } } } } }

Notons l'absence inexplicable de Bruant proyer (Emberiza calendra) qui devrait trouver ici des biotopes maxima pour son écologie.

B/ Les espèces des plans d'eau, canaux, rivières, rives et roselières:

Il existe très peu de plans d'eau estivaux et de roselières dans les marais. Les principaux sont : les méandres de la Douve, le canal des Espagnols à Pommeauque, Baupte, Gorges et les mares de la réserve nationale de chasse de St. Georges de Bohon. Les roselières (i.e. phragmitales) sont très peu représentées : canal des Espagnols en partie, canal de la Vire à la Taute, certains secteurs le long de la Douve, de la Taute et de la Vire.

Il faut noter cependant l'importante hauteur atteinte par la végétation de certaines prairies marécageuses (secteur d'Auvers Carentan, Sangsurière, St. Georges de Bohon) dont la physionomie les rapproche (pour l'avifaune) des roselières.

++ Grèbe castagneux (Podiceps ruficollis) : statut pour le moment mal défini.

++ Hérons : aucun n'est nicheur actuellement, pourtant Canivet (1843) précise la nidification du héron pourpre (Ardea purpurea), du Butor étoilé (Botaurus stellaris) et du Butor blongios (Ixobrychus minutus); Le Mennicier (1878) indique que les butors blongios et étoilé nichent quelquefois. Ces espèces ont donc disparu, sans doute en raison d'une régression considérable des roselières.

++ Sarcelle d'été (Anas querquedula) : nidification probable. Arrivée début mars, (2 le 9/03/74 à Carquebut) passage important parfois jusqu'à mi-avril. Quelques couples demeurent ensuite dans le secteur d'Auvers, Baupte-Gorges et Varengebec. Regroupements post-nuptiaux dès début juillet (10 à St. Georges de Bohon le 7/07/81).

++ Canard Souchet (Anas clypeata) : quelques couples demeurent après le passage d'avril (c.f. supra) ; A ce jour la nidification a été prouvée à Baupte, à Auvers St. Côme du Mont, elle est probable à Gorges et à Varenguebec. Rappelons que, selon Yeatman, le Souchet est un nicheur rare en France

Remarque : ces 2 dernières espèces sont en fait des oiseaux de plans d'eau entourés d'écosystèmes prairiaux.

++ Fuligule Milouin (Aythya ferina) : nidification non encore prouvée; nous signalons cependant l'estivage (irrégulier) de quelques individus sur le canal des Espagnols.

++ Marouettes : aucune donnée récente; pourtant selon Canivet les marouettes ponctuée et de Baillon (Porzana porzana et Porzana pusilla) nichaient. Le Mennicier indique le même statut en précisant cependant leur rareté. Elles doivent être considérées comme disparues.

++ Râle d'eau (Rallus aquaticus) : nicheur au 19^es. il l'est toujours mais l'espèce est discrète et les nids difficiles à découvrir! 1 nid le 8/06/81 à Tribehou.

++ Poule d'eau (Gallinula chloropus) : nicheuse communément répandue.

++ Foule macroule (Fulica atra) : seulement 2 cas de nidification en 1977 : 1 couple élève 3 poussins à Baupte, 1 autre élève 4 poussins à Auvers Carentan.

++ Busard des roseaux (Circus aeruginosus) : rare au 19^es., sa nidification n'est pas indiquée. Des individus sont présents en juin début juillet dans le secteur d'Auvers St. Côme Carentan; une nidification n'est pas impossible. Signalons qu'il n'existe à l'heure actuelle qu'un couple nicheur certain en Basse Normandie. (Chartier 1982)

++ Petit gravelot (Charadrius dubius) : espèce inféodée aux rives nues, en expansion dans les gravières et les milieux artificiels de même type. 2 cas de nidification recensés à ce jour dans le même site : Baupte-St. Jores : 1 couple nicheur en 77 et un autre en 82.

++ Mouette rieuse (Larus ridibundus) : nicheur très localisé en Normandie : 1 couple nicheur une année en Baie de Seine, 1 colonie établie depuis quelques années dans le Perche, et une établie à Baupte sur les bassins de décantation de l'usine.

installation en 1977 : 5 nids; puis en 78 : 20 nids (Debout, 1978) ; en 81 : 80 à 100 nids. Donc progression nette mais soumise aux aléas du fonctionnement de l'usine CECA .

++ Goéland argenté (Larus argentatus) : espèce actuellement en progression géographique en Normandie (Debout, 1980); la saturation des colonies anciennes conduit l'oiseau à coloniser des sites de moins en moins typiques. D'ores et déjà plusieurs couples territorialisés ont été observés (Sangsurière, Baupte ...) : la nidification n'a cependant toujours pas eu lieu.

++ Martin pêcheur (Alcedo atthis) : si l'espèce niche - ce qui n'est pas prouvé - les effectifs doivent être très réduits.

++ Hirondelle de rivage (Riparia riparia) : seulement 2 colonies repérées : à Pommenauque/Carentan et à St. Georges de Bohon le long de la Taute. Ces colonies sont peu importantes.

++ Rousserolle effarvatte (Acrocephalus scirpaceus) : Le Mennicier la signale déjà comme nicheuse; Trouche en 36 la repère à Liesville; elle niche dans le secteur de Pommenauque, d'Auvers le long de la Sèves, à St. Côme du Mont et à Carentan; repérée aussi à St. Georges de Bohon, Tribehou et Mt. Martin en Graignes.

++ Phragmite des joncs (Acrocephalus schoenobaenus) : signalé au 19° s. retrouvé par Trouche, Nicolau-Guillaumet et Spitz, l'espèce sans être vraiment abondante est bien répartie et se rencontre à peu près partout.

C/ Les espèces des prairies humides ou des prairies tourbeuses (à caractère humide toujours prononcé)

Pour l'avifaune, ce milieu se définira par sa physionomie: la hauteur de la végétation modifiera la communauté avienne selon ses variations. Si elle évolue vers la cariçaie, apparaîtra, par exemple, la locustelle lusciniôïde; au contraire, le vanneau huppé sera moins abondant. Si elle atteint quelques décimètres de hauteur, s'installera la cisticole.

Sur les marges et en particulier le long des voies de chemin de fer, les ronciars

seront le domaine de la bouscarle (voir infra), les secteurs à orties et reine des prés verront s'installer la rousserolle verderolle.

++ Canard colvert (Anas platyrhynchos) : présent partout, niche parfois assez loin de l'eau libre.

++ Sarcelle d'été et canard souchet : voir supra.

++ Râle des genêts (Crex crex) : cité comme nicheur par Canivet, l'espèce est notée "commune quelques années, rare d'autres" par Le Mennicier.

Cette espèce est l'une de celles qui, avec les rapaces, les limicoles et la cigogne, font des marais un site d'importance internationale. Elle connaît dans toute l'Europe une régression dramatique et les Marais de Carentan sont en France un de ses derniers bastions importants.

Notée à Marchesieux en 73-76, site non revisité en 81-82, à MontMartin-en-Graignes en 75 (non retrouvée à ce site en 81), l'espèce n'a plus été notée à la Sangsurière/Doville et à Varenguebec depuis 1980.

Cependant, des effectifs encore conséquents sont toujours présents sur les communes de St Jores, Baupte et Auvers (Marais du Mesnil et Marais du Rivage), puis le long de la Douve en amont et en aval du confluent avec la Sèves. L'espèce a été notée aussi en effectifs appréciables à Tribehou, St Georges de Bohon et St Hilaire-Petitville. En tenant compte des faits suivants :

- tous les recensements ont été diurnes,
- l'espèce est très difficile à recenser, son activité est très variable, elle est surtout crépusculaire,

→ le minimum recensé de 70 chanteurs différents est sans doute très en-deçà du niveau réel de population qui pourrait être 3 à 5 fois supérieur!.

La régression a été mise sur le compte en partie de l'évolution des pratiques culturelles avec fenaison hâtive. Signalons qu'un programme de sauvegarde a été mis sur pied en Grande-Bretagne dans certaines régions avec pratique de fenaison estivale (pas avant début Août).

++ Vanneau huppé (Vanellus vanellus) : c'est le limicole nicheur le plus abondant de Normandie; Canivet le signalait déjà comme abondant en 1843. Les Marais de Caren-

tan abritent environ 1/3 de la population normande nicheuse. L'espèce dépend surtout d'un substrat humide et est sensible aux travaux de drainage ou d'assèchement puisque des cas de disparition de colonies ont été publiés en Charente à la suite de travaux de drainage en aval de la colonie. (Bertrand et Doumeret 1979).

++ Bécassine des marais (Gallinago gallinago): elle ne niche que dans les sites très humides et affectionne les secteurs de joncs séparés par des zones en eau peu profonde. Sa nidification n'est pas encore prouvée pour les marais mais l'accumulation des observations de chants et de parades laissent penser de façon quasi sûre à cette nidification. Nicheur rare en France, elle a été repérée dans les marais en trois secteurs principaux : Doville : Sangsurière et Ladriennerie

Auvers : Mesnil et Rivage

Vallée-Taute : St Georges de Bohon

et en effectifs plus réduits en d'autres secteurs. Au-moins 50 chanteurs ou couples paradant ont été repérés, ce qui est un niveau de population particulièrement élevé.

++ Barge à queue noire (Limosa limosa): selon Yeatman, c'est en France une espèce nicheuse très rare. Aucun des auteurs anciens ne la signalent.

Une colonie de 5 couples a été découverte au Rivage à Auvers en 1981, toujours présente en 82. L'installation est récente, puisqu'elle n'était pas connue sur ce secteur au-milieu des années 70.

Auparavant, l'espèce était observée aux passages pré- et post-nuptiaux de fin Mars à début Mai puis en Juillet-Août; effectif maximal observé : 50 individus le 01/04/77 à Carquebut.

En France, l'espèce ne niche qu'en effectifs restreints, souvent des couples isolés: 10 couples en Bretagne (Guermeur et Monnat 1980), quelques couples en Brenne, Dombes, estuaire de la Seine (Yeatman 1976): moins de 20 couples au total.

++ Chevalier combattant (Philomachus pugnax) : il n'existe pas en France de publication récente relatant une nidification certaine de l'espèce. Cependant, des mâles en parades, en plumage nuptial, et le séjour en période de nidification laissent à penser que l'espèce va bientôt se réinstaller.

En effet, le combattant nichait à Gorges au 19^e siècle. Que ce soient Canivet, Benoist ou Le Mennicier, tous signalent sa nidification. Ces faits font de Gorges un des sites ornithologiques les plus célèbres de France et d'Europe.

Sa disparition (pour des causes mal élucidées), puis la transformation radicale du milieu qui autrefois l'abritait (mise en exploitation de la tourbière de Gorges-Baup te) ont laissé peu d'espoirs. Cependant, avec les données d'hivernage évoquées auparavant, les données de passage en nombre croissant . concernent des effectifs toujours plus nombreux : ainsi près de 300 individus en halte migratoire à Gorges le 18/04/1982. Des oiseaux stationnent toute la saison, des parades ont été observées en particulier en 1978 où la nidification a été très fortement soupçonnée.

++ Bergeronnette printanière (Motacilla flava) : seule la sous-espèce M._f._flavissima se reproduit dans les marais. Les observations de la sous-espèce type M._f._flava ne semblent se rapporter qu'à des migrants.

Cette nidification intérieure de la bergeronnette flavéole est intéressante à noter: ainsi, en Bretagne, elle est quasiment exclusivement littorale (Guermeur et Monnat 1980). Le peuplement ne présente pas une densité constante : il existe des noyaux de peuplement dense avec, à quelques km, des zones très faiblement peuplées. Tant Le Mennicier que Trouche l'indiquent déjà comme commune, et son statut ne semble pas avoir évolué.

++ Locustelle lusciniôïde (Locustella luscinioides): c'est une espèce localisée en Normandie (Lang 1979), elle a récemment disparu du Perche ornais (Moreau 1982). Cette espèce connaît en Normandie une des marges de son aire de distribution. Elle fréquente les cariçaies ouvertes.

Des chanteurs n'ont été localisés qu'en 3 sites :

la Sangsurière à Denville

le secteur Rivage-Pommenauque/Auvers-Carentan

St Georges-de-Bohon

L'espèce autrefois présente à Gorges (Nicolau-Guillaumet et Spitz) n'y a pas été observée récemment. Moins de 5 couples nichent dans l'ensemble des marais : cet effectif est cependant remarquable! (A titre de comparaison, la population britannique tout entière fluctue entre 10 et 30 couples)

++ Rousserolle verderolle (Acrocephalus palustris): l'espèce atteint là la limite occidentale de son aire de répartition. Son biotope le plus fréquent est la zone humide marginale, avec orties et reine des prés. Dans les Marais, ce biotope se rencon-

tre le long des voies de chemin de fer et la répartition de la rousserolle verderolle se calque sur le réseau SNCF. L'espèce a été notée le long de la ligne Paris-Cherbourg de St Hilaire-Petitville à Amfreville et sur la ligne Carentan-Carteret d'Auvers à Baupte. Elle est localement assez densément présente : ainsi 5 chanteurs sont répertoriés, malgré la fin des chants, le 23/06/1981 sur 1,200 km. de ligne au-niveau de St Côme-du-Mont.

++ Cisticole des joncs (Cisticola_juncidis) : espèce nouvelle en Normandie, puisque les premières observations datent de 1973. La première nidification est prouvée à Omonville-la-Petite dès 1974 (Lang 1979). L'espèce est particulièrement sensible au gel prolongé (Chartier 1981). L'espèce est presque exclusivement littorale sauf au niveau des Marais de Carentan où elle a été observée à St Georges de Bohon en Juillet 81 et de façon plus continue à la Sangsurière depuis l'été 1978. Sa nidification a été prouvée au cours de l'été 1981.

++ Bruant des roseaux (Emberiza_schoeniclus) : très abondant, ce bruant fait la transition avec le milieu suivant où on le rencontre tout aussi fréquemment (tout comme d'ailleurs le traquet tarier). La population est très importante : ainsi, au-moins 30 couples nicheurs sont recensés à Ladriennerie/Doville en 1981. La population nicheuse de la Sangsurière/Doville avoisine sans doute 100 couples.

Paradoxalement, Le Mennicier le signalait : " assez rare", alors que Trouche le trouve 60 ans plus tard assez commun, Nicolau-Guillaumet et Spitz l'ayant rencontré dans la plupart des secteurs de marais visités.

D/ Les espèces des landes tourbeuses

C'est probablement un des milieux les plus originaux du marais. Il abrite parmi les espèces les plus spectaculaires du marais. Sa rareté, son extension relativement faible, par rapport à l'ensemble des zones humides de l'Isthme du Cotentin, font de la lande tourbeuse un des milieux les plus attachants du marais. C'est à la Sangsurière que ce milieu est le mieux représenté.

++ Sarcelle d'hiver (Anas_crecca) : Nicheur rare en France; 2 cas de nidification nous sont cependant connus dans les marais en 1977 à Auvers et à la Sangsurière en 1980. Il est probable que d'autres couples nicheurs soient présents , mais la discrétion

tion de l'espèce, pendant la période de reproduction, la rend difficile à repérer.

Déjà, Le Mennicier la donnait nicheuse.

++ Busard St Martin (Circus cyaneus): Espèce pourtant non liée strictement au milieu humide, c'est dans ce milieu qu'elle est rencontrée dans le marais.

++ Busard cendré (Circus pygargus): C'est peut-être l'hôte le plus exceptionnel des Marais de Carentan; en effet, son extrême rareté, tant aux niveaux international, national et régional, font de l'espèce un bien particulièrement précieux, dont la sauvegarde est prioritaire.

Signalé comme nicheur dans les landes de la Hague, il n'y a pas été retrouvé récemment. Nicheur il y a quelques années en un site de l'Orne, la transformation du site l'en a fait disparaître. Le seul site normand de nidification certaine est désormais la Sangsurière.

Benoist le signalait à Picauville, Canivet le disait plus rare que le St Martin et se demandait s'il nichait.

A la Sangsurière, où les busards cendré sont observés depuis leur "découverte" en 1977, les effectifs fluctuent d'une année à l'autre entre 2 et 4 couples nicheurs : 3 couples en 78 et 79, puis 3 mâles et 4 femelles nicheurs en 80 (le mâle peut être bigame), 2 couples en 81 et 2, peut-être 3, en 82. C'est un nicheur tardif, l'envol des jeunes se faisant au cours de la 2^e moitié de Juillet. L'espèce a été observée en d'autres lieux que la Sangsurière, mais sans preuves décisives de nidification, dans le secteur Auvors-Appesville-St Côme (1 couple en 1981) et dans le secteur St Georges de Bohon-Montmartin-en-Graignes-St Hilaire (observé en 1979 et 1981).

++ Courlis cendré (Numenius arquata): Il n'est pas signalé comme nicheur au 19^e siècle et la "découverte" scientifique en revient à Nicolau-Guillaumet et Spitz. Cependant le niveau de population dans les années 50 est tel qu'il est probable que l'implantation remontait déjà à quelques années. La citation de Beuve qui ouvre notre étude suggère déjà la présence du courlis dès le début du siècle comme nicheur à la Sangsurière (en effet, ce site n'est pas du tout un site d'hivernage), ce qui correspond assez bien à l'évolution connue de l'espèce en France.

Avec au-moins 70 couples, l'espèce est bien représentée dans les Marais de Carentan (ceci représente la moitié environ de la population normande et 10% de la population française).

Le courlis est un nicheur précoce : les premiers couples s'installent dès la fin Janvier, les éclosions se situent fin Avril-début Mai, parfois plus tardivement pour des pontes de remplacement. Les sites sont désertés au plus tard début juillet.

++ Traquet tarier (Saxicola rubetra) : l'espèce fréquente aussi les secteurs de prairies. Nicolau-Guillaumet et Spitz le signalent dans les milieux suivants : jonchaie, tourbière. Le traquet tarier est assez bien réparti mais n'atteint jamais de fortes densités.

++ Bouscarle de Cetti (Cettia cetti) : c'est un oiseau des broussailles plus que des "landes". La bouscarle affectionne les ronciers en marge du marais.

C'est une espèce méditerranéenne, son implantation plus ancienne que celle de la cisticole semble plus durable : elle résiste mieux au gel prolongé.

On la retrouve le long des voies S.N.C.F., de St Hilaire-Petitville à St Côme du Mont, et de Carentan à St Jores, puis ensuite à la Sangsurière, où elle ne semble pas présente en permanence.

++ Locustelle tachetée (Locustella naevia) : espèce typique des landes sèches ou tourbeuses, elle est présente à Georges de Bohon-St Hilaire Petitville, à Auvers et surtout à St Sauveur de Pierrepont et la Sangsurière où se trouvent plusieurs dizaines de chanteurs, ce qui est considérable!

Remarques : l'absence totale du rossignol, comme dans le reste du Cotentin, est probablement liée à l'insuffisance de l'ensoleillement (Lang, comm. pers.), cette absence avait déjà été relevée par Trouche.

E/ Les bordures : bocages et bois

Nous signalerons tout d'abord l'importance de ces bordures pour de nombreux rapaces arboricoles venant se nourrir sur le marais : Crécerelle, buse, bondrée et plus rarement épervier. Nous envisagerons ci-après le cas plus pertinent du faucon hobereau. Auparavant, nous tenons à évoquer le rôle très important du marais, riche en insectes, pour l'avifaune insectivore nicheuse des abords du marais ou en migration : en particulier les sylvidés, les hirondelles et les martinets... .

++ Faucon hobereau (Falco subbuteo) : espèce migratrice, le hobereau capture ses

proies (oiseaux, odonates, ...) sur le marais, mais il niche dans de vieux nids de corvidés, en bordure des zones humides. Les effectifs sont difficilement appréciables mais semblent importants eu égard à sa rareté à l'échelon national. Il est observé de façon régulière à la Sangsurière et Varenguebec, à Auvers et moins fréquemment en de nombreux autres sites.

++ Héron cendré (*Ardea cinerea*) : Canivet le signale comme nicheur, Le Mennicier comme "nichant quelques fois?", il n'existe aucun cas récent, ce qui est absolument surprenant! Les marais de Carentan offrent en effet des biotopes potentiellement très favorables au héron cendré et qui ne sont pas exploités.

++ Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : c'est un des hôtes les plus spectaculaires du marais. Son implantation est récente (Debout 1978) et la croissance des effectifs lente mais régulière (données G.E.P.C.N.-G.O.Nm.). De 1971 à 1976, 1 couple nicheur à Crosville se déplace ensuite à Selsoif/St Sauveur le Vicomte; en 1977, ce site est abandonné, par contre un couple est découvert à Marchésieux. En 1978, 2 couples nicheurs sont recensés, dans deux nouveaux sites, dont Graignes, qui sera occupé chaque année jusqu'en 1982. 4 couples nicheront en 80 et 81 et 3 en 82.

Cette population réduite est cependant très importante : de l'ordre de grandeur de la population réellement sauvage d'Alsace et de la population totale sauvage des Pays-Bas.

Cette espèce est dépendante des marais pour sa nutrition, elle niche au sommet d'arbres têtards en bordure du marais.

Au total, 37 jeunes cigogneaux se sont envolés des nids des Marais de Carentan depuis 1971 :

année	nombre de jeunes à l'envol
1971 à 1978	6
1979	5
1980	5
1981	12
1982	9

4/ Commentaires généraux de la liste

Les listes présentées ci-dessus par milieux, la dissociation un peu arbitraire des statuts ne doit pas faire oublier la réalité moins "tranchée". Souvent, les milieux s'interpénètrent et c'est souvent l'effet de mosaïque ou l'effet de frontière qui font la richesse d'un milieu. Plus la mosaïque est développée (sans pour ^{cela}atteindre l'atomisation et la parcellisation), plus la richesse spécifique croît.

Quelques facteurs demeurent cependant prépondérants :

- l'effet d'horizon (absence de limites proches dues aux arbres)
- le facteur humidité qui définit les sites de nidification et de nourrissage tout au long du cycle annuel.
- la stratification végétale : prairie ou lande tourbeuse, plan d'eau.

Pour illustrer ce qui précède, nous envisagerons les communautés aviennes nicheuses de la Sangsurière/Doville (prairies et surtout landes tourbeuses) et le Marais du Rivage-Canal des Espagnols/Auvers (prairies tourbeuses ou humides banales et plan d'eau douce avec roselières). Ces deux sites représentent en quelque sorte les deux "pôles ornithologiques" des marais de l'isthme.

Sangsurière	Rivage
Sarcelle d'hiver	Sarcelle d'été
Busard St Martin	Souchet
Busard cendré	Foulque macroule
Râle d'eau	Râle des genêts
Cisticole	Barge à queue n.
(Cigogne)	Rousserolles
Colvert	
Poule d'eau	
Hobereau	
Vanneau huppé	
Bécassine des marais	
Courlis cendré	
Berg. printanière	
Traquet tarier	
Bouscarle	
Bruant des roseaux	

← Espèces nicheuses certaines ou à nidification hautement probable, présentes dans un seul des deux sites envisagés.

← Espèces nicheuses présentes dans les deux sites envisagés.

Les communautés aviennes décrites ci-dessus ont comme point commun :

- la quasi absence d'oiseaux granivores
- la grande variété d'insectivores et plus généralement de prédateurs dont le spectre de prédation très varié fait que probablement toutes les niches alimentaires potentielles sont occupées.

La relative stabilité (bien qu'aucune ^{étude} à long terme n'ait été menée) des peuplements en super-prédateurs (rapaces diurnes) est l'indice d'un bon équilibre du milieu; il n'y a actuellement pas d'explosions démographiques importantes telles que pourraient les exploiter le hibou des marais.

Nous pouvons regrouper les espèces caractéristiques du marais en sous-ensembles assez bien définis :

- la communauté

râle des genêts
vanneau huppé
bergeronnette printanière

 à laquelle pourrait se joindre la barge à queue noire est caractéristique de la prairie humide. Lorsqu'un plan d'eau est proche, cette communauté s'enrichit du souchet et de la sarcelle d'été.
- | |
|----------------------|
| bécassine des marais |
| traquet tarier |
| phragmite des joncs |
| bruant des roseaux |

 sont les espèces de la jonchaie au sens large (définition plus physiologique que botanique), quoique les trois dernières espèces de la communauté, assez ubiquistes, puissent se rencontrer, en effectifs plus restreints, dans d'autres milieux.
- la troisième communauté, liée à la lande tourbeuse, abrite :

sarcelle d'hiver
busard cendré
busard St Martin
locustelle tachetée
- enfin, un quatrième sous-ensemble, normalement lié à la roselière se retrouve en tout ou partie selon les secteurs. Il regroupe :

râle d'eau
rousserolle effarvatte
locustelle luscinioloïde

Ces quatre sous-ensembles permettent de définir des "types de milieu humide"; il faudrait y ajouter le colvert et la poule d'eau omniprésents, ainsi que des espèces plus localisées en raison de la localisation des milieux qui les abritent : bous-

carle, rousserolle verderolle d'une part pour les milieux buissonnants, le petit gravelot pour les berges nues, et la mouette rieuse pour les plans d'eau calmes.

Enfin, nous rappellerons deux communautés aviennes particulières; celle de l'éco-

tone marais-bocage où nous retrouvons : || cigogne blanche
|| faucon hobereau
|| divers autres rapaces diurnes

et celle typiquement caractéristique des milieux ouverts, à horizon dégagé :

|| caille des blés
|| alouette des champs
|| pipit farlouse

avec, en plus, si la strate buissonnante se développe :

|| fauvette grisette
|| traquet pâtre
|| linotte mélodieuse

Ceci concernait les communautés aviennes nicheuses; en revanche, il est impossible de décrire dans l'état actuel de nos connaissances, et dans l'état actuel du statut du marais, les oiseaux hivernants. Leur mobilité, l'évolution quasi quotidienne des conditions d'hivernage (aléas climatiques, impacts cynégétiques, ...) ne permet^{pas} de décrire des communautés d'oiseaux hivernants.

5/ Propositions de gestion

Rappelons tout d'abord que la Baie des Veys et l'ensemble des Marais adjacents font partie des zones naturelles européennes à protéger. Cette décision résulte d'un accord international signé par les pays de la C.E.E. à la suite des études du projet M.A.R., de l'U.I.C.N. et du B.I.R.O.E. . La signature de cette directive date du 2 Avril 1979 (J.O. de la C.E.E. n° L 103/1 du 24/04/79).

Aux termes de ce texte, tout aménagement doit au minimum être signalé à la C.E.E. et faire l'objet d'une étude d'impact. A l'intérieur de ce secteur géographique, des secteurs plus restreints sont définis, pour lesquels " la protection stricte du milieu doit être assurée " par classement ou mise en réserve naturelle. Ce sont le cas ici des "Marais de la Sangsurière" et des "Marais de Gorges".

Ce rappel liminaire nous semblait important!

La dernière série de cartes ci-après se propose de dresser une cartographie des secteurs du marais selon leur intérêt ornithologique. Trois niveaux ont été rete-

nus; à l'intérieur de la zone d'étude qui a été restreinte aux secteurs humides définis par les courbes de niveau, nous avons distingué :

- 1°/ les secteurs ayant pour l'avifaune un intérêt local ou départemental
- 2°/ les secteurs ayant une importance régionale, voire pour certains sub-secteurs un intérêt national, lié à une ou deux espèces.
- 3°/ les secteurs présentant dans leur ensemble une grande importance ornithologique, ils ont au-moins une valeur nationale, voire pour certains sub-secteurs et pour certaines espèces un intérêt international.

Pour les sites ainsi définis : "type 3 valeur nationale ou internationale", et en application des accords internationaux souscrits par la France en 1979, des mises en réserve naturelle semblent être les seules mesures garantissant leur avenir, en particulier face aux menaces d'assèchement même partielles.

Ce sont la Sangsurière au sens large : c'est à dire la Sangsurière et Ladri-ennerie sur Doville, le Grand Marais sur St Sauveur le Vicomte et Varenquebec au pied de Limors.

• le Marais du Rivage et le Canal des Espagnols à Auvers, ce canal et Pommenauque à Carentan, la Rive Gauche de la Sèves sur Appeville, et St Côme du Mont.

• le Marais du Mesnil à Auvers, le Marais Ste Anne à Gorges, la Judée et les bassins de l'usine de Baupte sur Baupte et St Jores.

Pour tous ces sites, des mesures de mise en réserve naturelle devraient conduire à :

- .interdire tous les travaux de drainage et d'assèchement
- .interdire l'emploi de tout amendement de type calcique
- .réduire la pression de chasse, en interdisant, de fait, la chasse au gabion, formellement interdite par ailleurs, et en réduisant la période de chasse, à la fois en été et en fin d'hiver.
- .maintenir les activités agricoles actuelles de pâturage extensif et de fenaison tardive (si besoin est)
- .limiter au minimum la fréquentation et la contrôler activement
- .appliquer les mesures proposées ci-dessous et s'adressant à l'ensemble des marais.

Pour les secteurs de "type 2 valeur régionale ou nationale", c'est à dire pour les secteurs suivants :

Le Marais de Pierrepont en Cotentin

La confluence du Merderet et de la Douve, de Chef du Pont à Appeville-St Côme du Mont

L'extrémité occidentale du Marais du Rivage sur Appeville-Auvers-Baupte

Le Marais de St Jores et le Marais du Gravier à Gorges

Les Marais de St Hilaire Petitville et St Pellerin, le Marais de Cap à Montmartin en Graignes, la Réserve de St Georges de Bohon, St André de Bohon et le Marais de la Grande Commune à Graignes.

- Pour ces sites, des mesures de classement devraient suffire à maintenir les aspects paysagers et les activités agricoles actuelles. Une redéfinition des pratiques cynégétiques est souhaitable, ainsi que les éventuelles nouvelles pratiques agricoles.

Pour les secteurs de "type 1 valeur locale ou départementale", c'est à dire le reste de la zone étudiée, ce qui représente les 2/3 de la superficie totale des Marais de l'Isthme du Cotentin, nous suggérons les modalités de gestion suivantes qui peuvent s'appliquer aux autres types, lorsque des propositions plus contraignantes n'ont pas été avancées aux paragraphes respectifs :

- Maintien des marais communaux en indivision foncière

Cette mesure évitera la parcellisation, les clôtures qui sont autant de facteurs banalisants (développement d'une avifaune anthropophile, dont certains aspects de la biologie sont considérés comme nuisibles) et qui sont le prélude à des transformations ultérieures plus radicales.

- Interdiction de plantations d'arbres, en particulier de peupleraies, sauf peut-être dans les diverticules étroits à la marge du marais.

Cette mesure garantirait le maintien d'un des caractères écologiques majeurs du marais : l'horizon dégagé, le caractère steppique.

- Maintien du caractère humide en particulier au-cours de l'hiver et en période printanière. Il ne faut pas se leurrer : ce facteur est essentiel et un assèchement important fera disparaître les espèces les plus caractéristiques du milieu.

C'est une évidence! en outre, qui dit assèchement dit évolution rapide des techniques agricoles ("on ne draine, ni n'assèche, pour continuer comme avant") donc disparition du milieu. "L'assainissement" des basses terres nous semble d'une nécessité peu évidente et coûteuse.

Si quelques aménagements périphériques sont envisageables, le régime du coeur même des marais ne devrait pas être touché.

- Maintien du pâturage extensif : le favoriser aux dépens de la fenaison.

Nombre d'espèces sont des nicheurs tardifs (busards, râle des genêts) qu'une fenaison plus précoce, conséquences de l'assèchement, ferait disparaître. Il faudrait donc encourager le pâturage extensif et en cas de nécessité, ne recourir à la fenaison qu'à des dates tardives, telles qu'elles sont généralement pratiquées actuellement : fin juillet-début août.

- Redéfinition des secteurs mis en réserve de chasse et redéfinition de la période d'ouverture qu'il faudrait raccourcir, en particulier en janvier et février. Réglementation de la chasse nocturne à revoir, car cette pratique limite de façon considérable les stationnements.

20

Nous tenons à rappeler pour terminer que nous pensons que des activités agricoles raisonnablement menées, sont compatibles avec la protection de la nature.

Nous signalons en outre que le maintien dans ces marais d'un intérêt naturel serait un argument touristique dont l'impact économique serait moins hasardeux que les projets dont nous avons pu avoir eu connaissance ces dernières années.

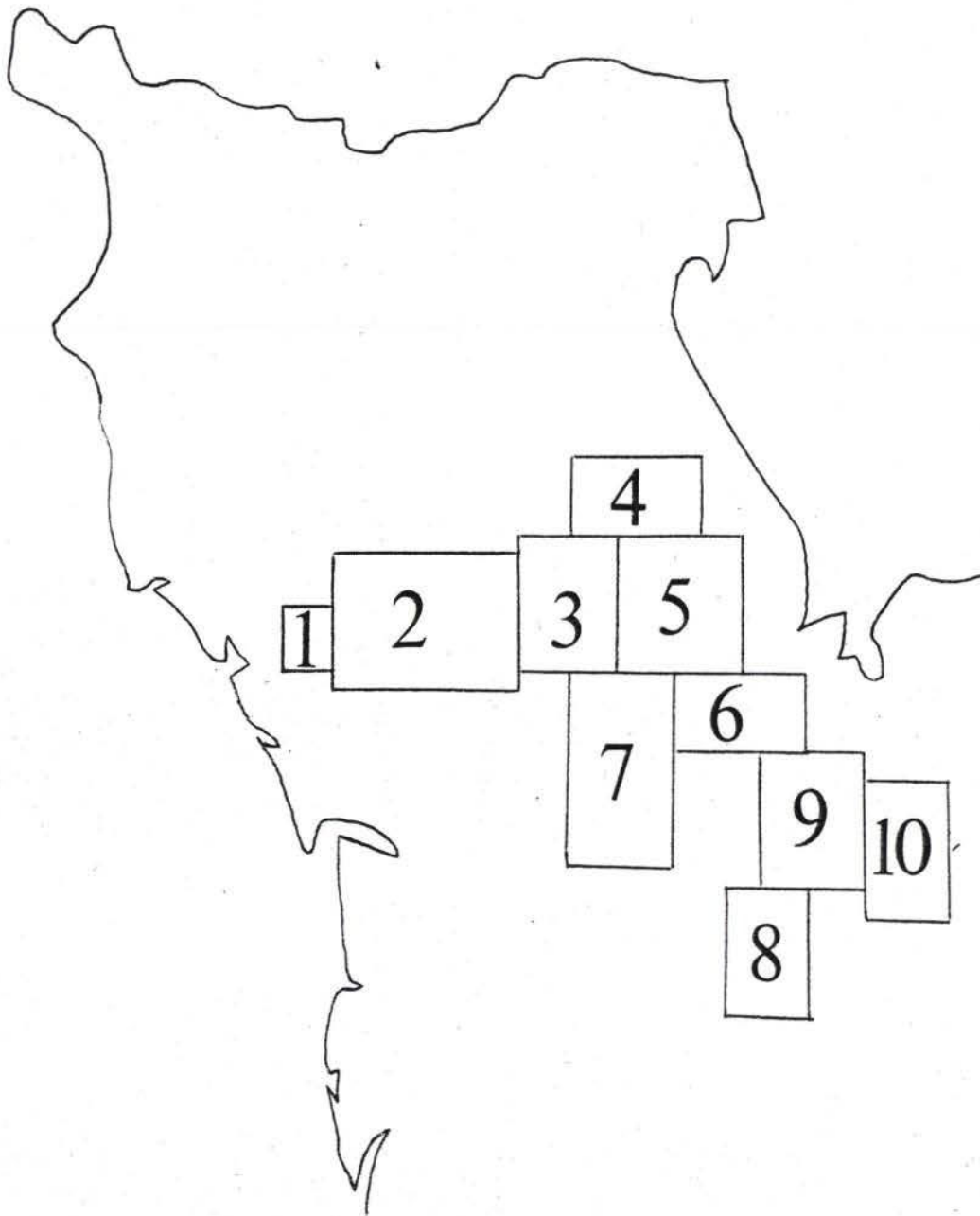
Faisons remarquer enfin, qu'au stade où les Marais de Carantan en sont, nous sommes réduits à "sauver ce qui reste". La liste des espèces disparues depuis 100 ans est un indicateur de la dégradation du milieu dont le caractère humide est de moins en moins affirmé. La destruction et la mise en exploitation de la tourbière de Gorges, l'ouverture de la tourbière de St Sauveur le Vicomte, la traversée de la ligne Haute tension, en provenance de Flamanville, les transformations agricoles et la parcellisation-privatisation entreprises à Catteville, à Blosville, réalisées déjà à St Jores, à Gorges.... sont autant de coups destructeurs et autant d'éléments banalisant le milieu.

Qu'aura-t'on gagné à voir dans ces marais plus de corbeaux freux, plus d'étourneaux...?

BIBLIOGRAPHIE.

- Benoist, A. (1854) - Catalogue des oiseaux observés dans l'arrondissement de Valogne. Mém. Soc. Sci. nat. Cherbourg, 2, 231-240
- Bertran, A. et Doumeret, A. (1979) - Avifaune du Marais de Rochefort. Ecologie des Marais Charentais, 1.
- Canivet, E. (1843) - Catalogue des oiseaux du département de la Manche. St Lô.
-
- Chartier, A. (1981) - Nidification automnale de la cisticole. Analyse de la situation en Normandie. Le Cormoran, 4 (23) p. 177-182.
- Chartier, A. (1982) - Première nidification prouvée et statut du busard des roseaux en Normandie. Le Cormoran, 4, (24) p. 231-235.
- Debout, G. (1978) - La cigogne blanche en Normandie. Le Cormoran 4 (19-20) p. 17-20.
- Debout, G. (1978) - Labbes, goélands et mouettes en Normandie. Le Cormoran 4 (19-20) p. 3-16.
- Debout, G. (1980) - Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Normandie. Recensement de 1979. Le Cormoran, 4, (22) p. 123-141.
- Debout, G. (1982) - Sea-watch 3 Octobre 1982. Bilan de la journée d'observation quelques suggestions d'interprétation. Document G.O.Nm. du 26/10/82.
- Debout, G. (1983) - Observation continentale de fulmars. Le Cormoran, à paraître.
- Guermeur, Y. et Monnat, J-Y. (1980) - Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne. S.E.P.N.B./Ministère.
- Lang, B. (1979) - Les fauvelles aquatiques en Normandie. Le Cormoran, 4, (21) p. 76-85.
- Le Mennicier, J. (1878) - Catalogue des oiseaux observés dans le département de la Manche, plus particulièrement dans l'arrondissement de St Lô depuis près de vingt-cinq ans. Notices, Mém. et Doc. Soc. Agr. Hist. nat. dép. Manche.
- Moreau, G. (1982) - La locustelle lusciniôide dans le Perche Ornaï. Le Cormoran, à paraître.
- Nicolau-guillaumet, P. et Spitz, F. (1960) - Observations ornithologiques dans le Cotentin. Ois. de Fr., 9 (3-4)(14-25) et 10 (1) et (21-38).
- Tamisier, A. et Tamisier, M-C. (1981) - L'existence d'unités fonctionnelles démontrée chez les sarcelles d'hiver en Camargue par la biotélémétrie. La Terre et la Vie. 35 (4) p. 563-581.
- Trouche, L. (1957) - Contribution à l'étude des oiseaux du bocage normand et du département de la Manche. Alauda, 24 (4) 25 (1 et 2).

DECOUPAGE DES SERIES DE CARTES



PREMIERE SERIE DE CARTES :

ESPECES LOCALISEES _:

sélection parmi certaines espèces nicheuses de :

canards

rapaces

rallidés

limicoles

fauvettes

ECHELLE 1/3 5000 environ

PREMIERE SERIE : ESPECES LIÉGÉENNES LOCALISEES .

S	nidification certaine de la sarcelle d'hiver
s	nidification probable de la sarcelle d'hiver
e	nidification probable de la sarcelle d'été
T	nidification certaine du canard souchet
t	nidification probable du canard souchet
M	nidification certaine du busard St Martin
m	nidification probable ou possible du busard St Martin
■	nidification certaine du busard cendré
■	nidification probable du busard cendré
■	lieux d'observation du busard cendré
R	nidification possible du busard des roseaux
F	nidification certaine de la foulque macroule
f	nidification probable de la foulque macroule
●	localisation approximative des sites de nidification de la cigogne blanche
PP	nidification certaine du petit gravelot
BQN	nidification de la barge à queue noire
R	nidification de la mouette rieuse
h	secteur d'observation du faucon hobereau

sites de nidification certaine ou probable de :

- ▼ la bous carle de Cetti
- la locustelle lusciniolide
- la locustelle tachetée
- ◐ la rousserolle verderolle
- ⊕ la rousserolle effarvate
- ◎ la cisticole des joncs



Carte 1

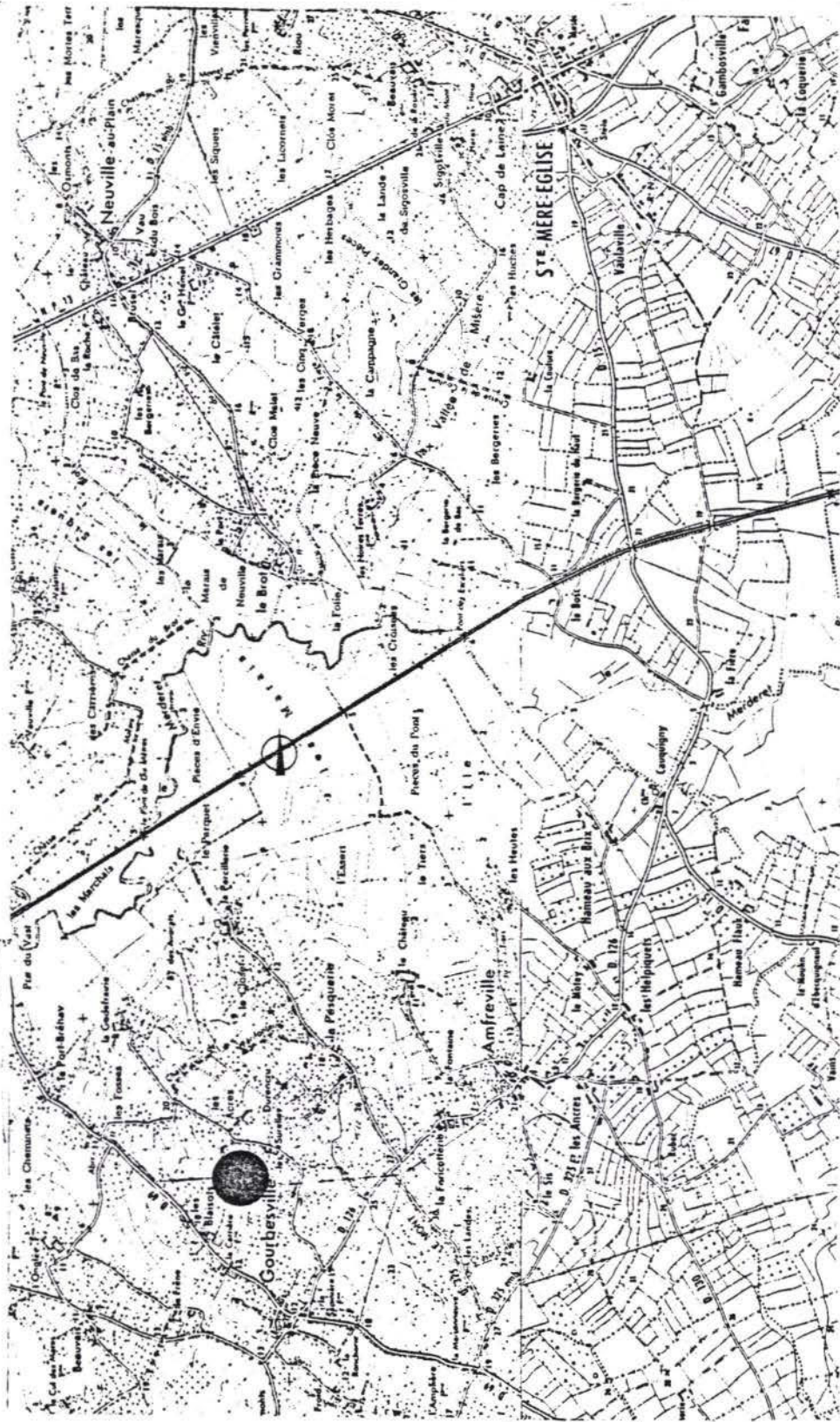


Carte 2



Carte 3





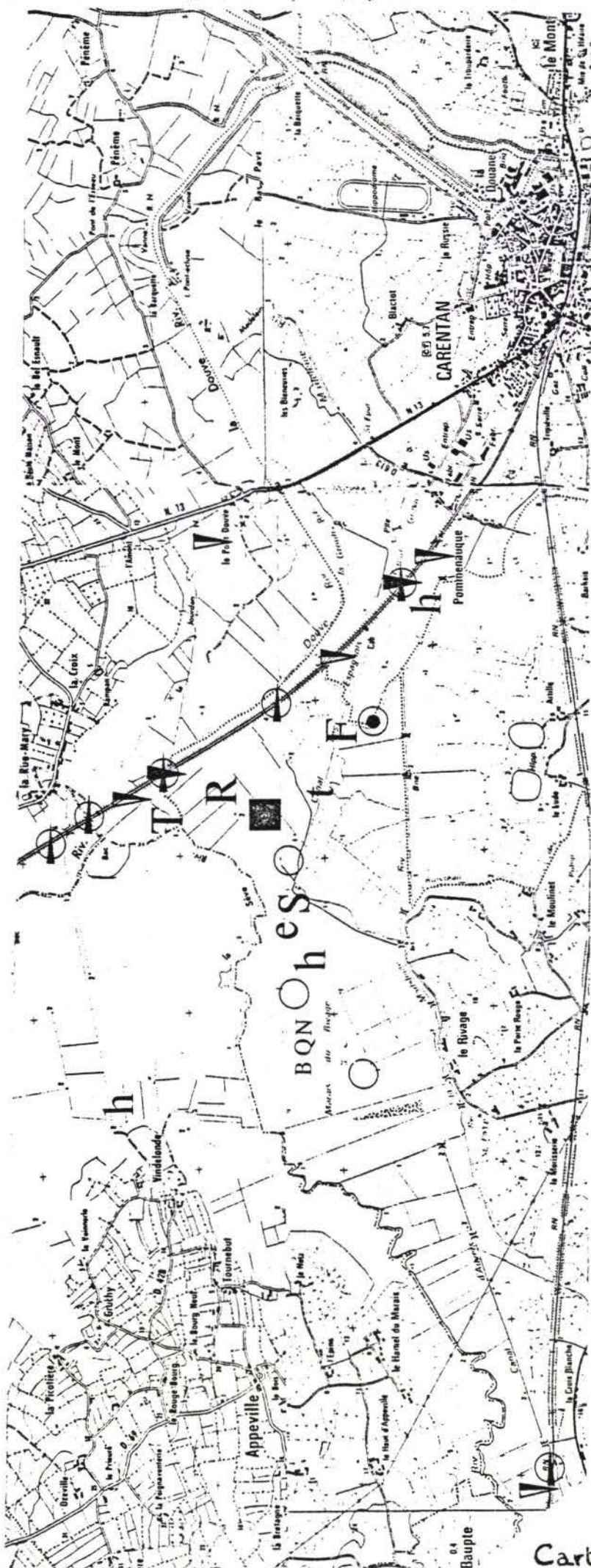
Carte 4





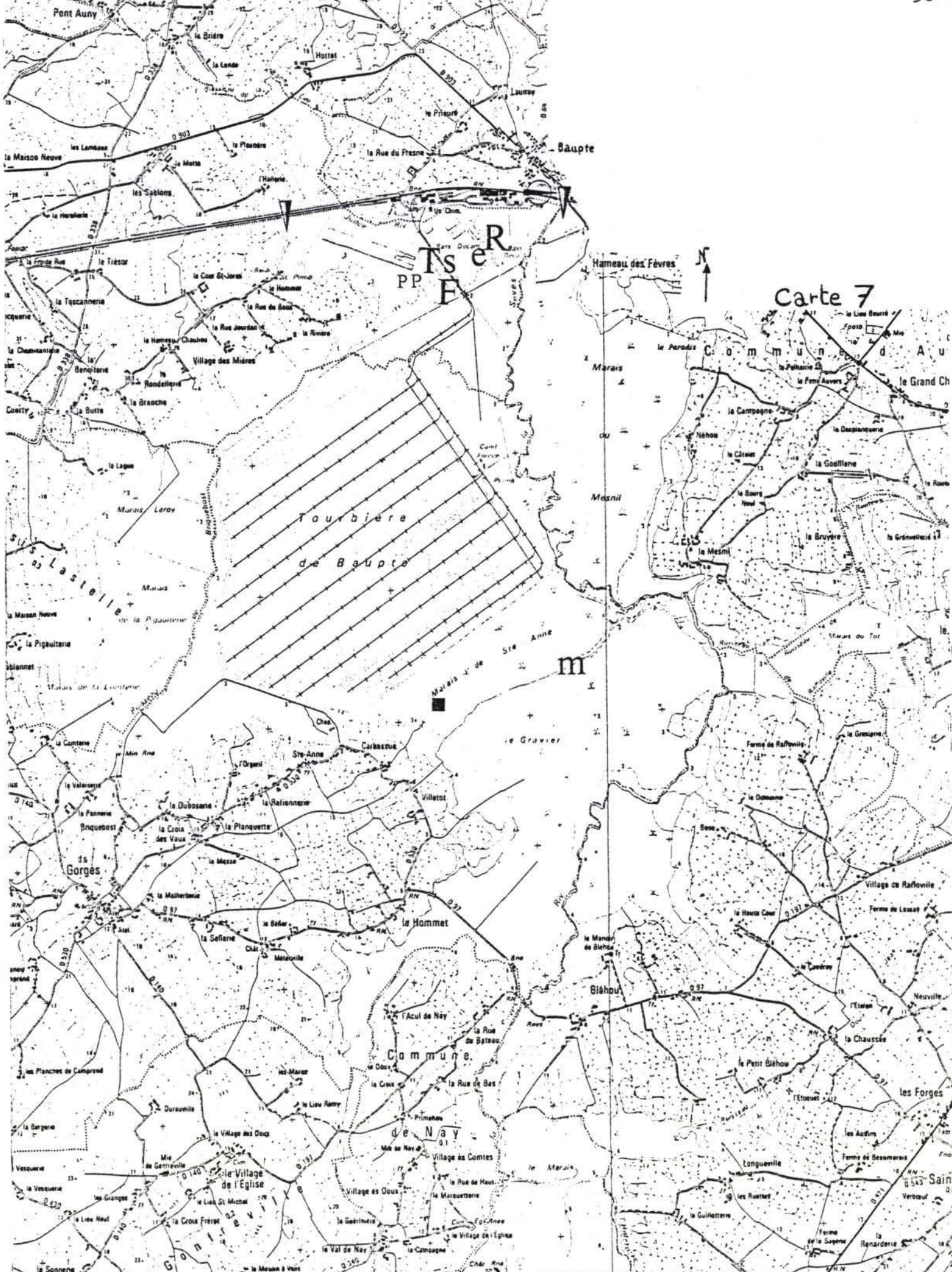
Carte 5





Carte 6

Bauple



Carte 7

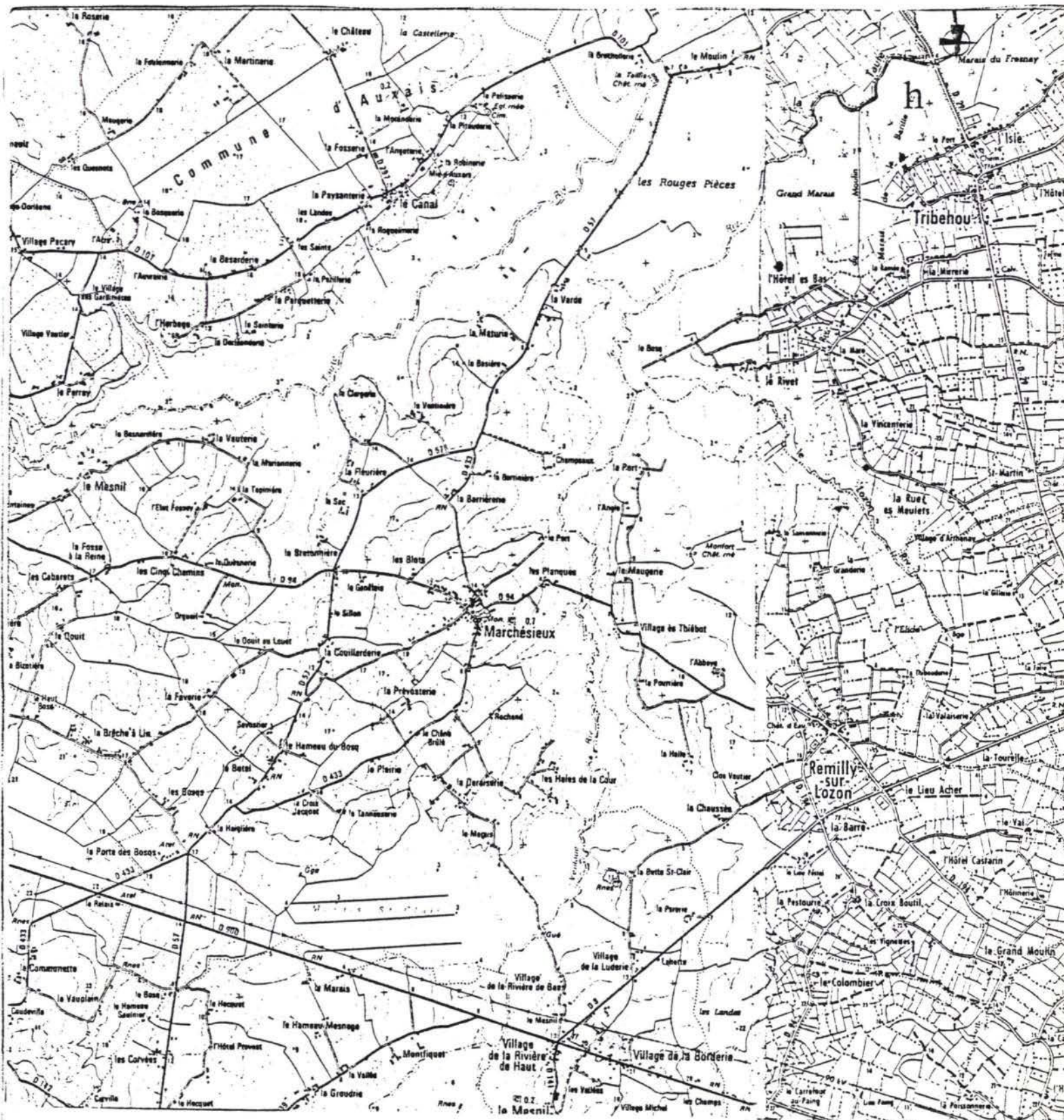
T s e R
P P F e R

m

Commune

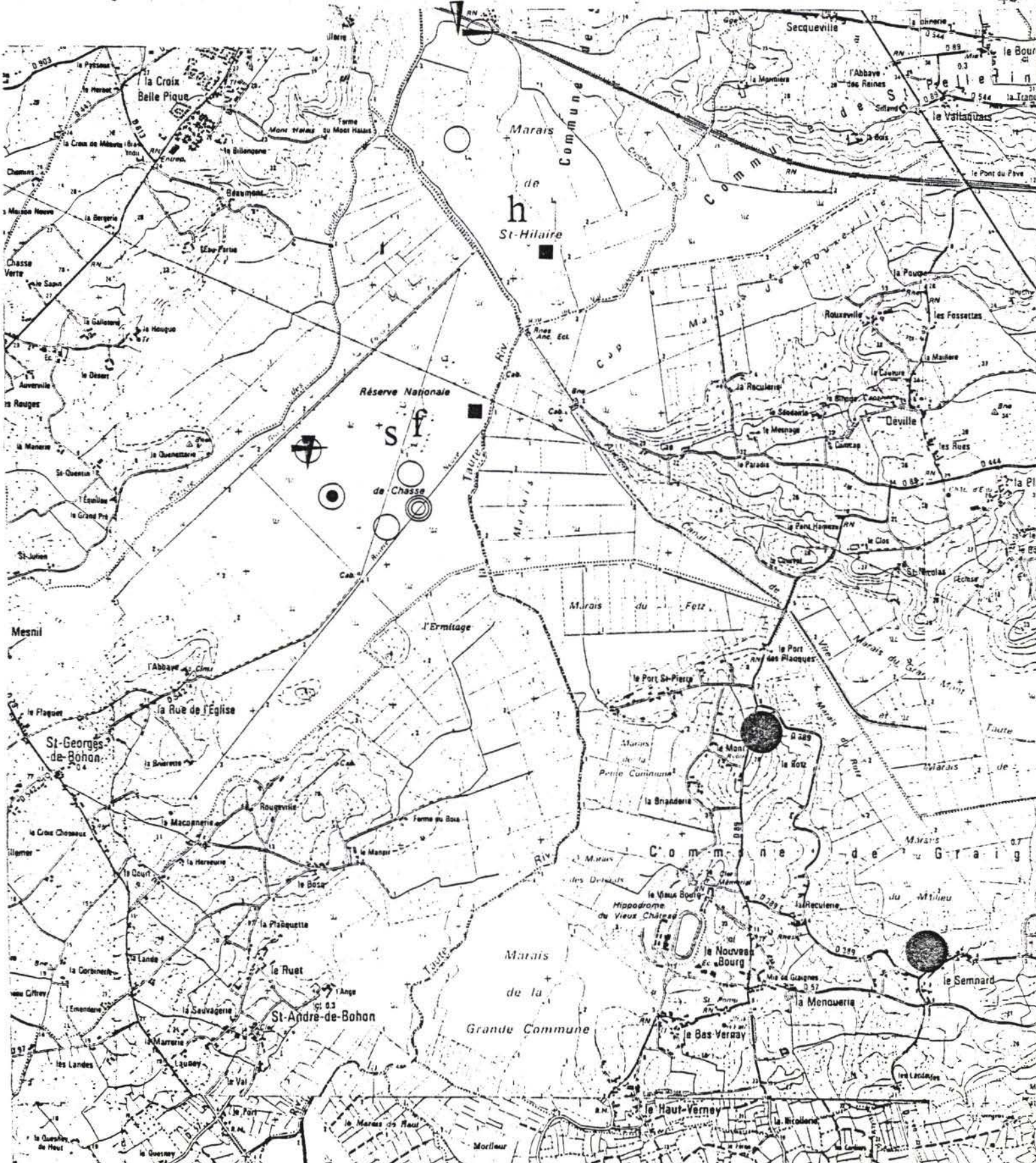
de Nay

Saint

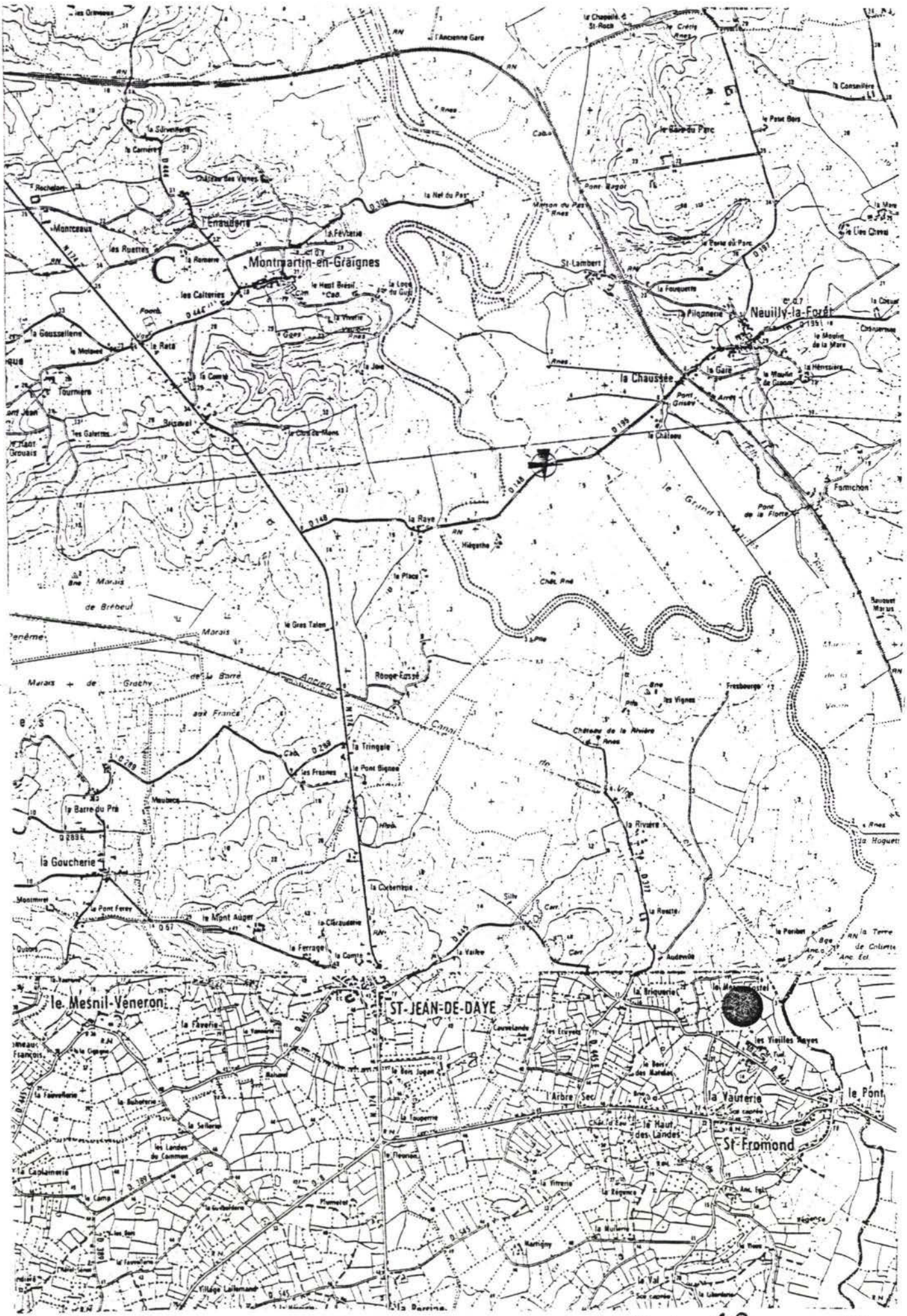


Carte 8





Carte 9 N ↑



Carte 10

N

SECONDE SERIE DE CARTES :

ESPECES NICHEUSES RECMENSEES EN NORMANDIE EN 1981 ET 1982 :

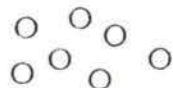
râle des genêts
vanneau huppé
bécassine des marais
courlis cendré


.note : ces 4 espèces ont fait, au-cours des saisons de nidification 1981 et 1982, l'objet d'un recensement au-niveau de l'ensemble de la Normandie. Les résultats de ces décomptes (Debout et Lang à paraître) confirment l'exceptionnelle importance des marais de Carentan pour ces 4 espèces nicheuses. Elles jouent en conséquence un rôle d'indicateur biologique précieux.

ECHELLE 1/35000 environ

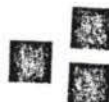
LEGENDES DES TROIS SERIES DE CARTES


SECONDE SERIE : RALE DES GENETS ET LIMICOLES NON LOCALISEES.

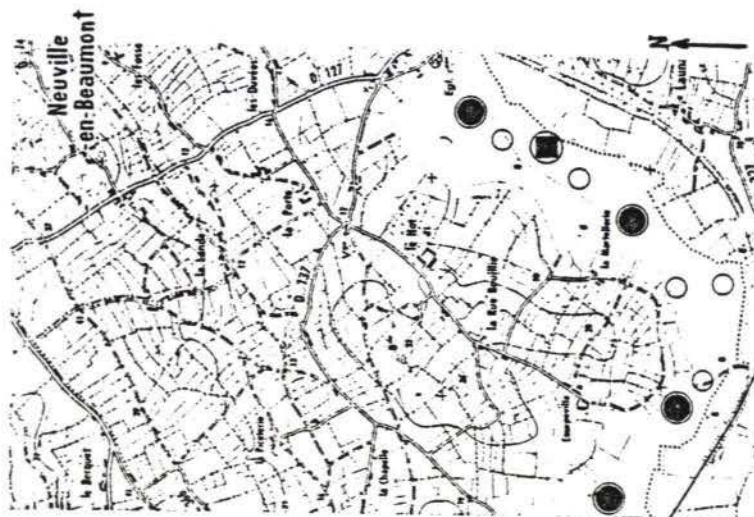
 secteurs de nidification du vanneau huppé

 secteurs de nidification de la bécassine des marais

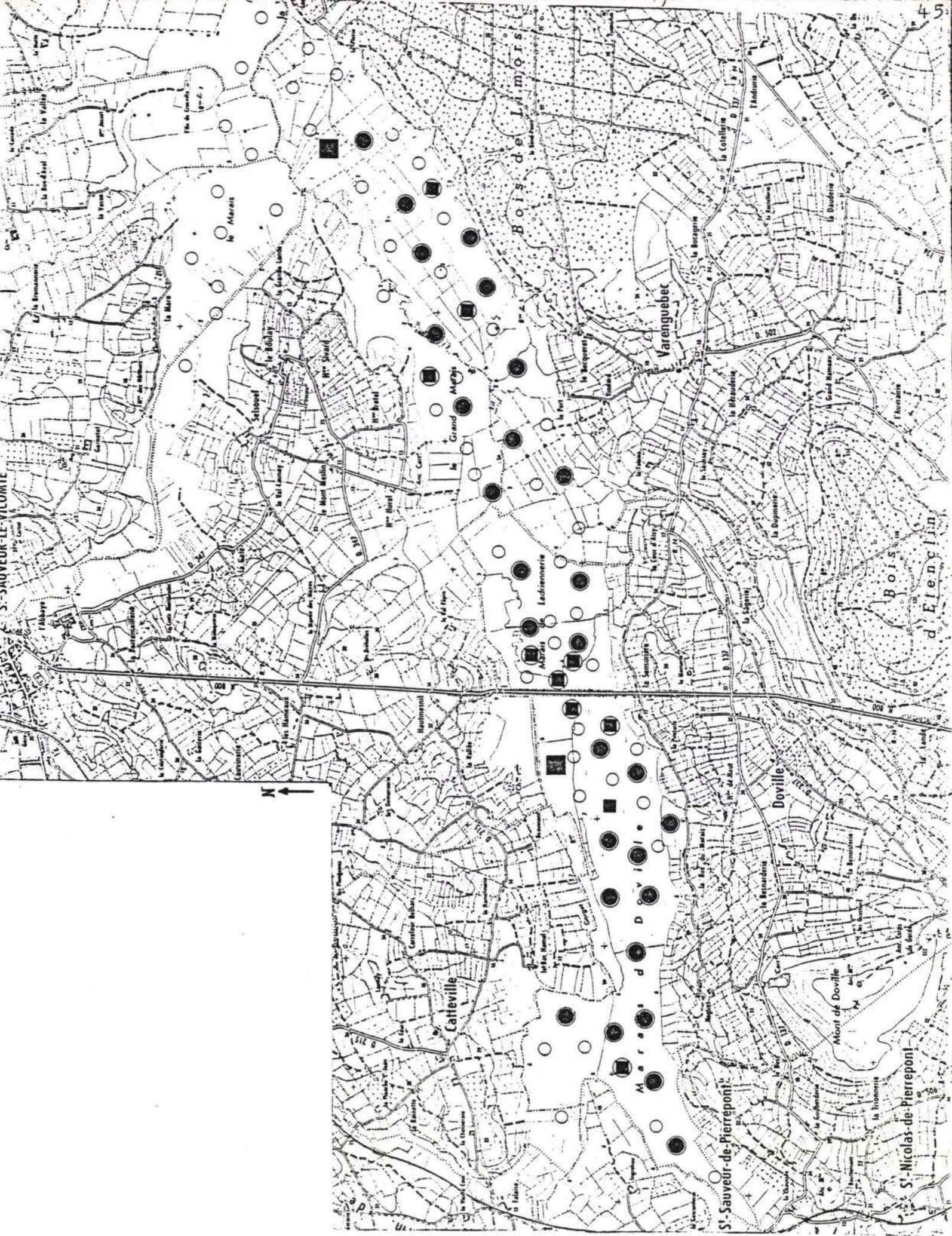
 secteurs de nidification du courlis cendré

 secteurs de nidification du râle des genêts recensés en 81 ou 82

 secteurs de nidification du râle des genêts recensés entre 1972 et 1980 et non retrouvés en 81 ou 82.



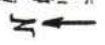
Carte 1

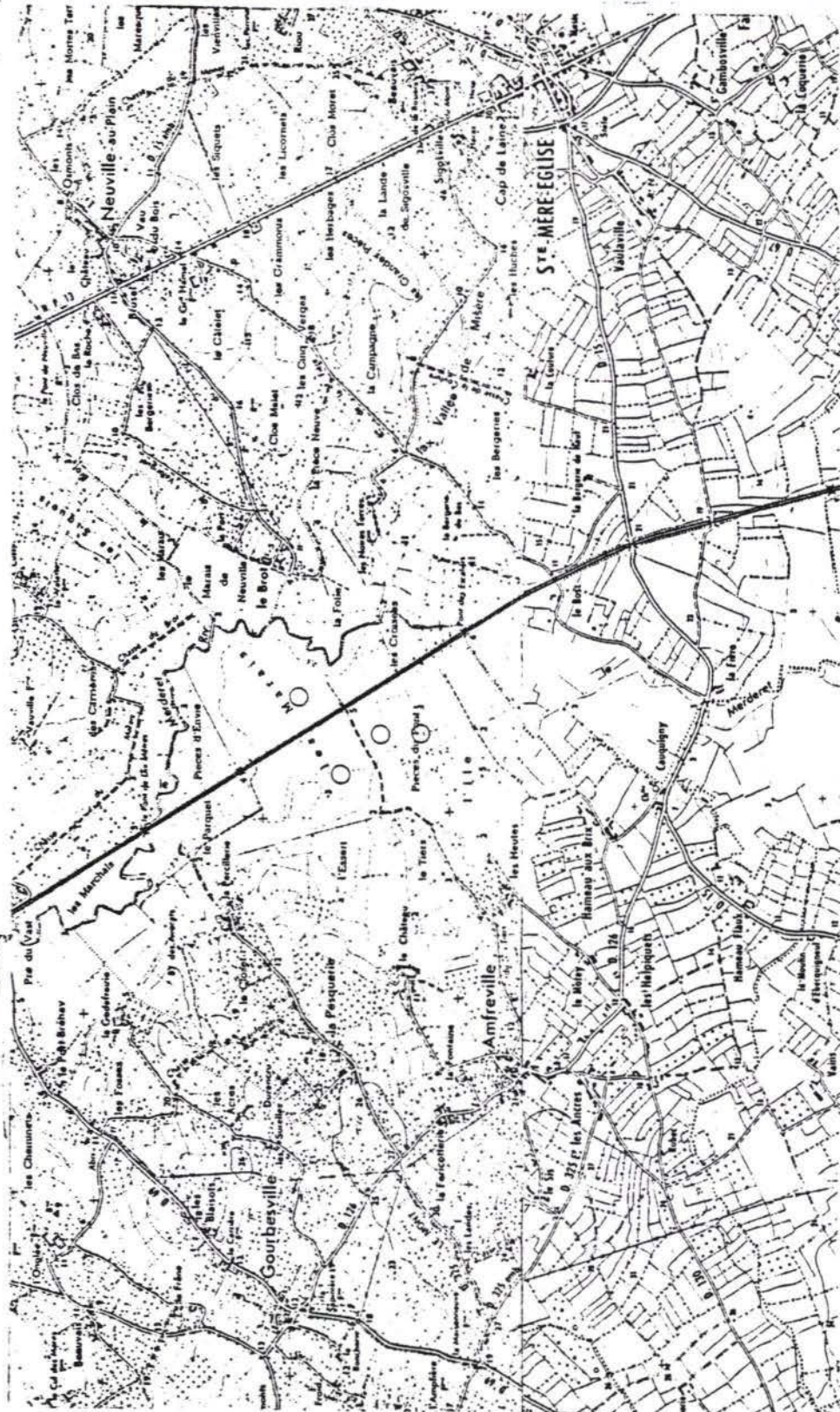


Carte 2



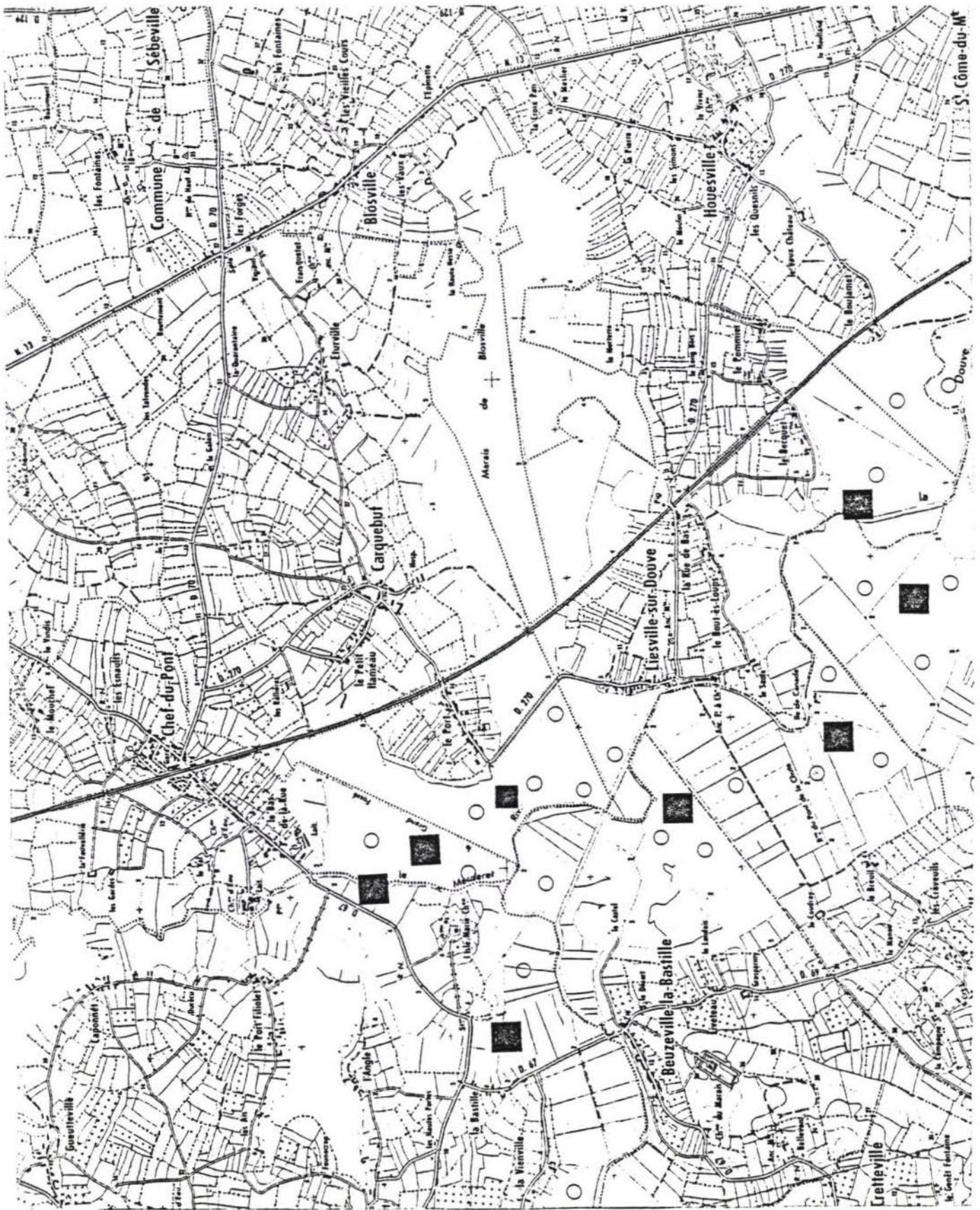
Carte 3





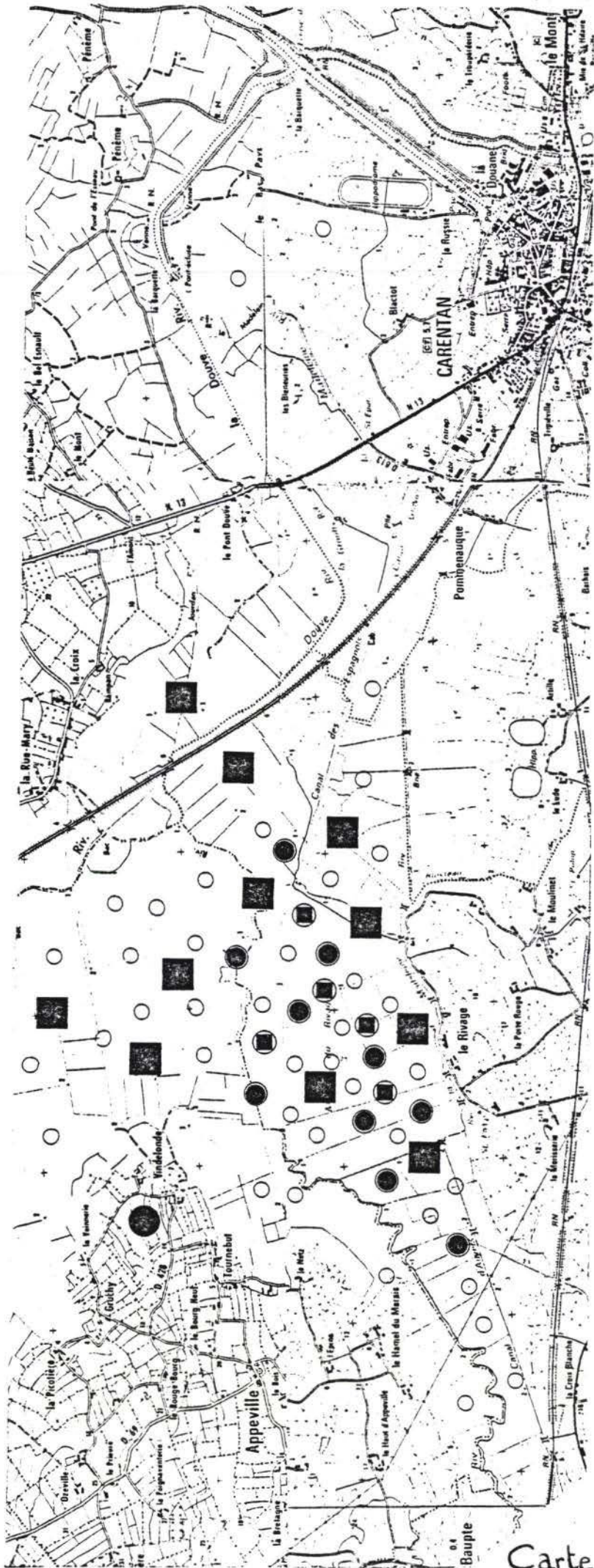
Carte 4





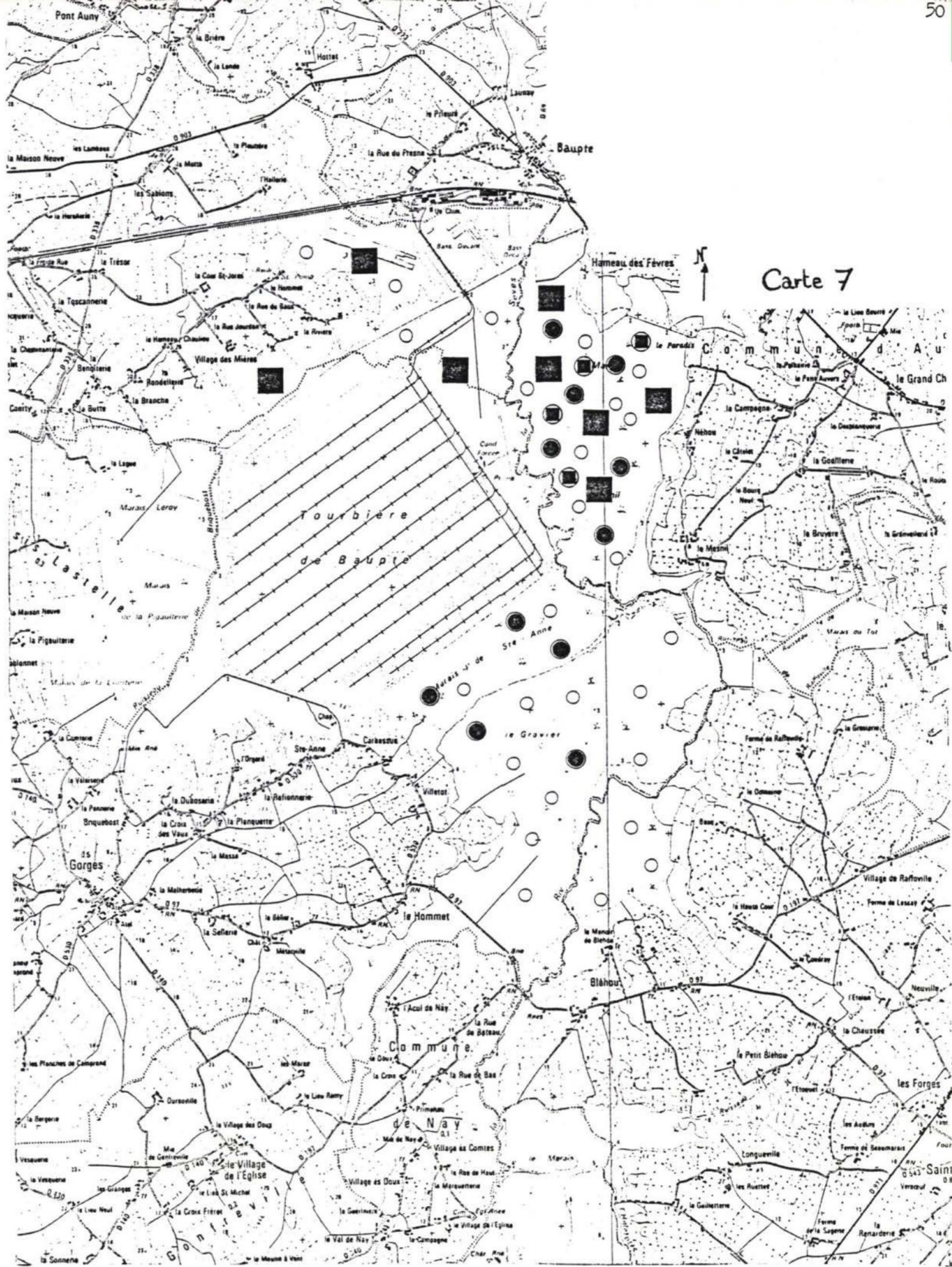
Carte 5





Carte 6

Baube



Carte 7

Tourbière
de Baupré

Commune
de Noy

Hameau des Fèvres



Commune de Baupré

Gorges

Bléhou

le Hommet

les Forges

Village de l'Eglise

le Petit Bléhou

Village des Doux

Longueville

le Village des Doux

le Val de Noy

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

la Campagne

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

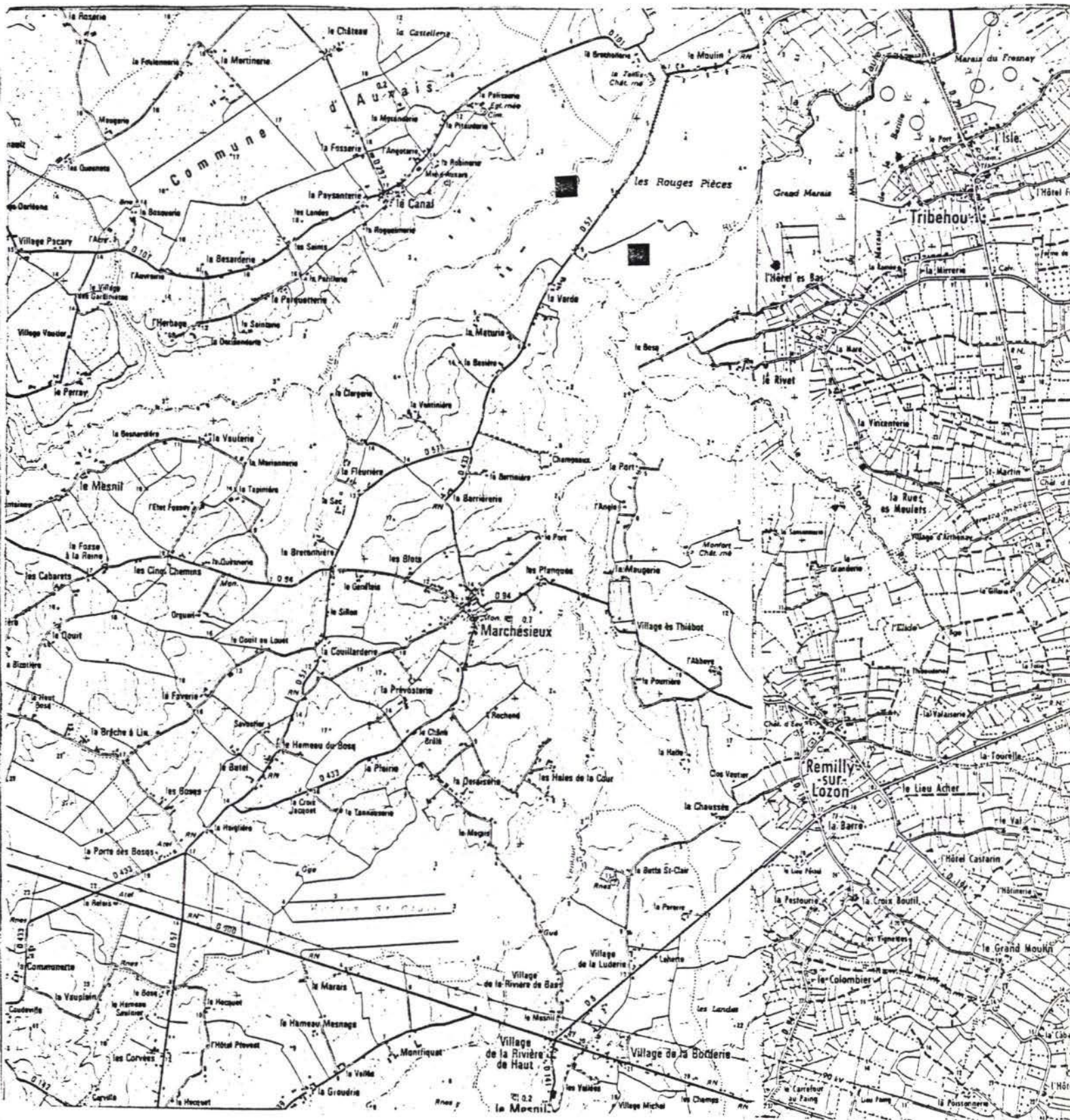
le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

le Village de l'Eglise

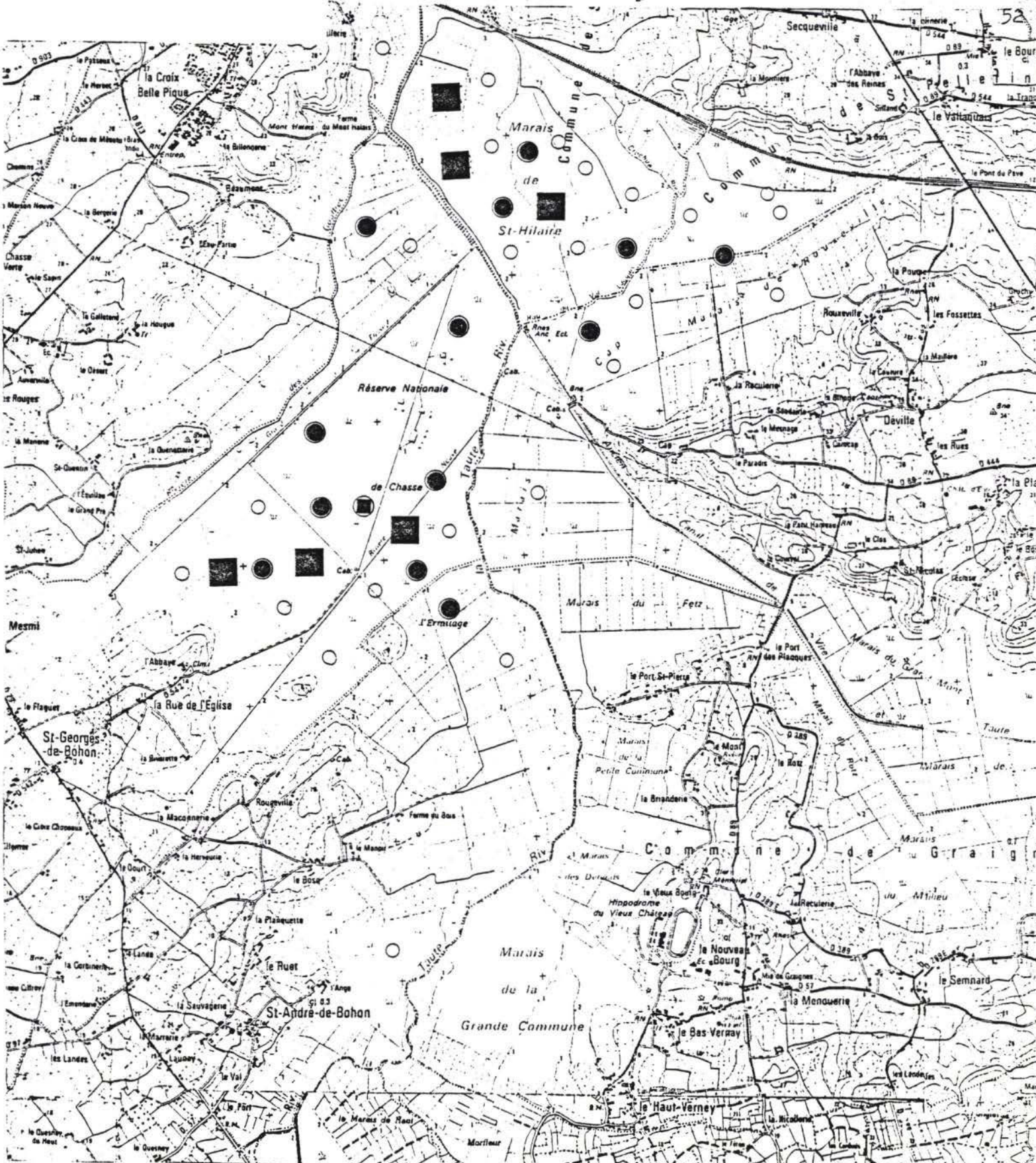
le Village de l'Eglise

Forme de la Sagne

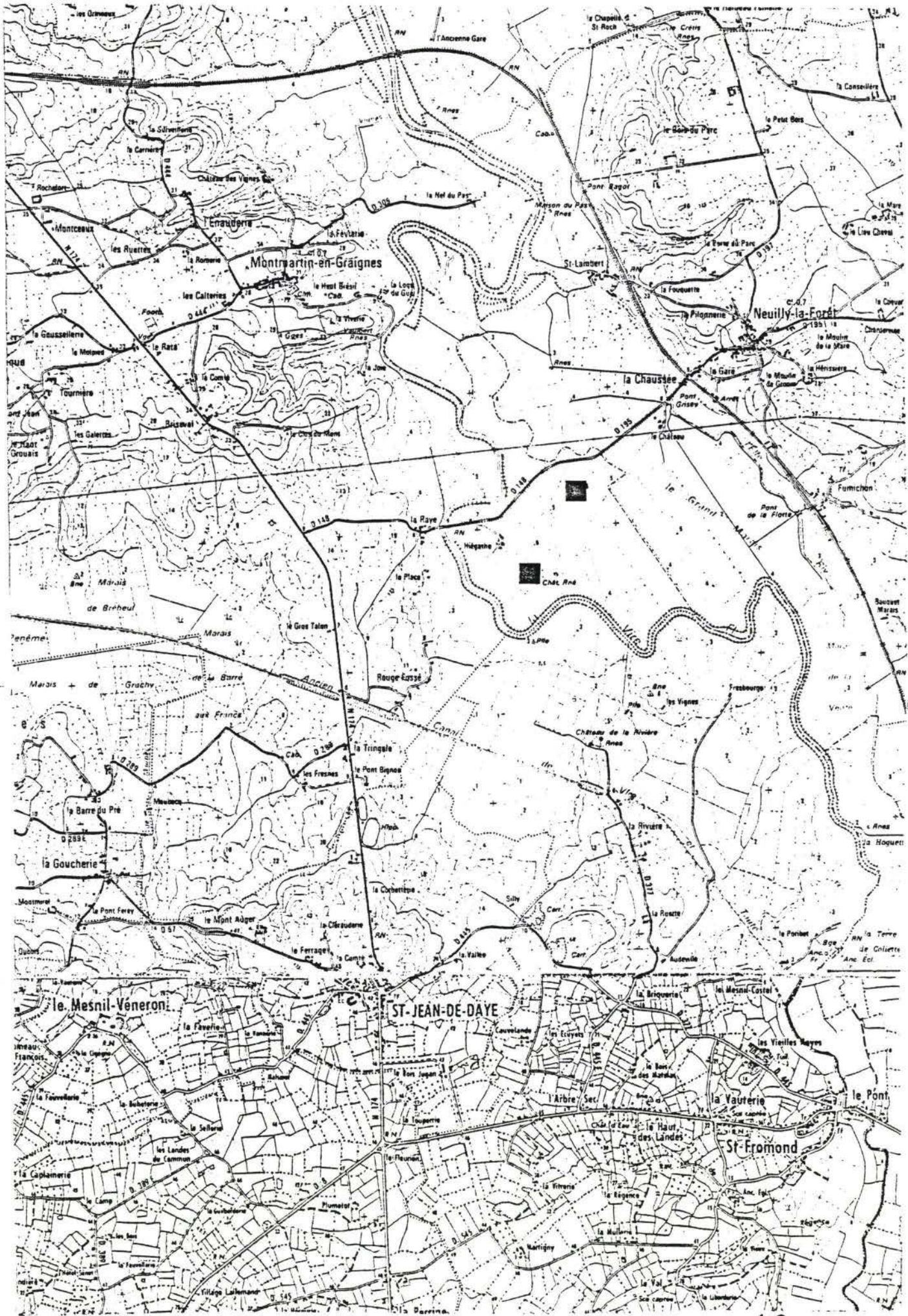


Carte 8





Carte 9 N ↑



Carte 10 N

TROISIEME SERIE DE CARTES :

CARTOGRAPHIE :

délimitation de la zone étudiée

définition des secteurs selon leur importance biologique

ECHELLE 1/ 35000 environ

LÉGENDES DES TROIS SÉRIES DE CARTES

TROISIÈME SÉRIE : CARTOGRAPHIE DES SECTEURS SELON LEUR VALEUR RÉGIONALE .



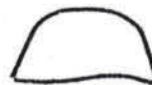
limites de la zone d'étude



secteurs de grande importance ornithologique, les sites ont au moins une valeur nationale voire internationale p. p.



secteurs d'importance régionale valeur nationale p. p.



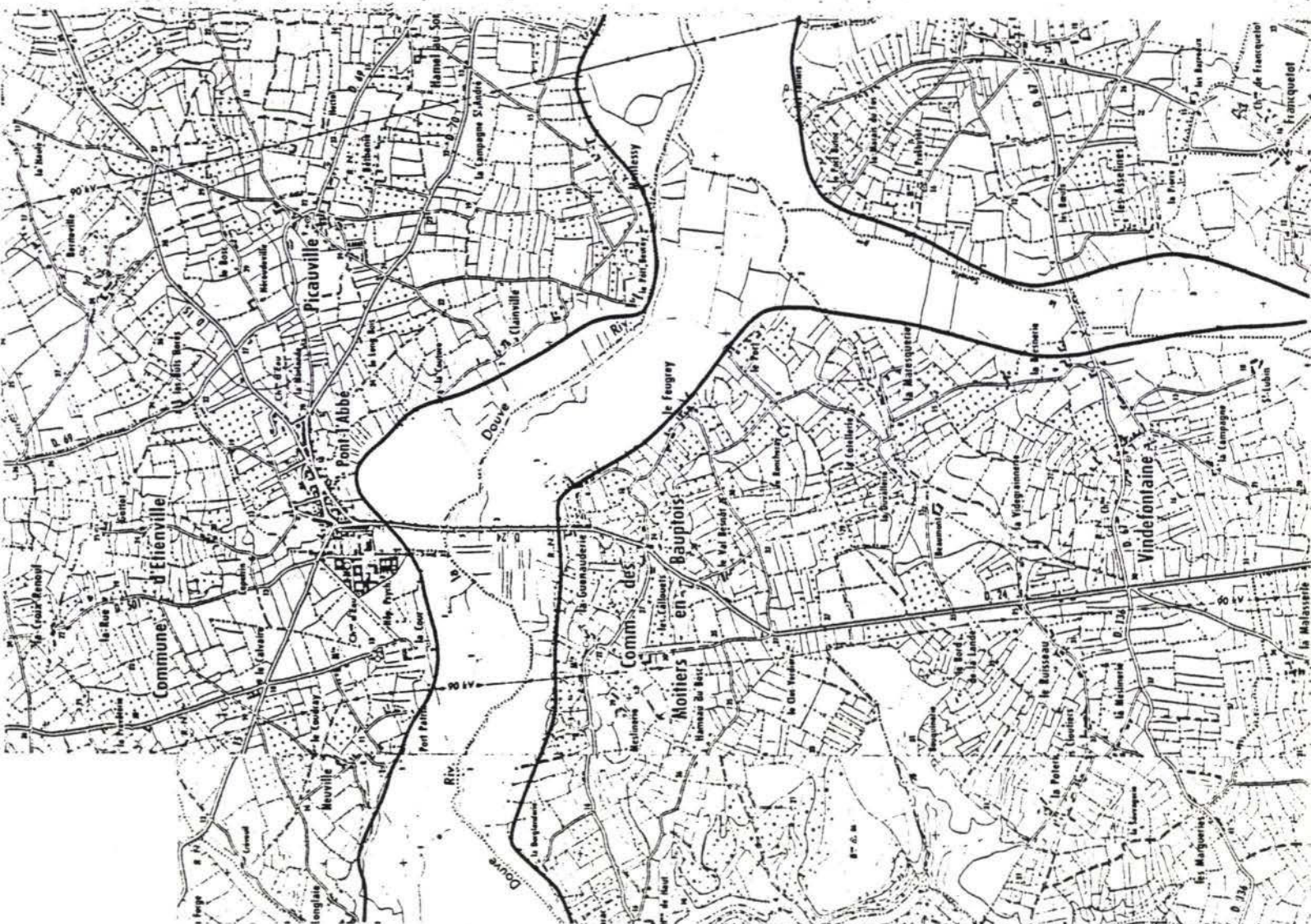
secteurs ayant pour l'avifaune un intérêt local ou départemental



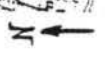
Carte 1




Carte 2

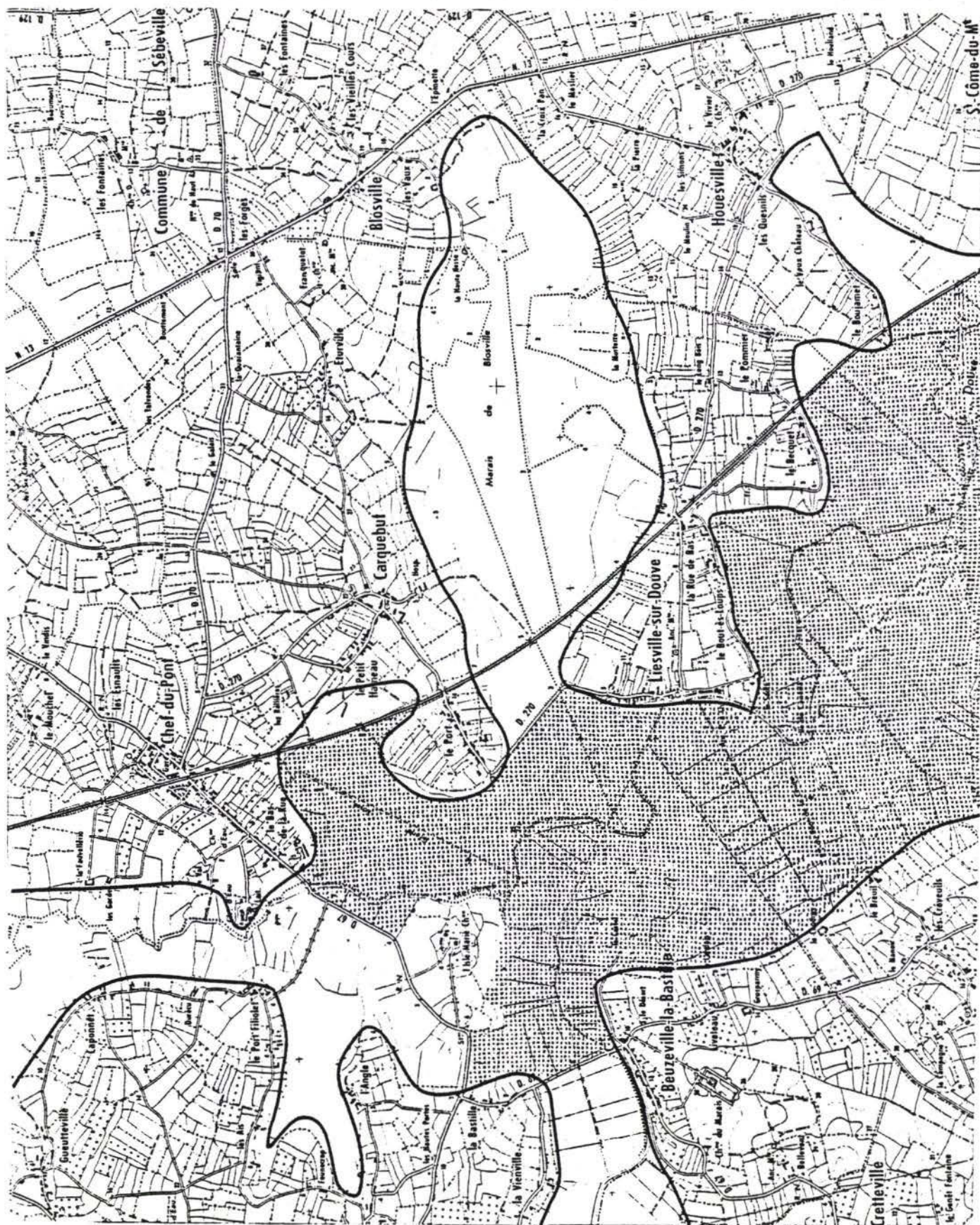


Carte 3

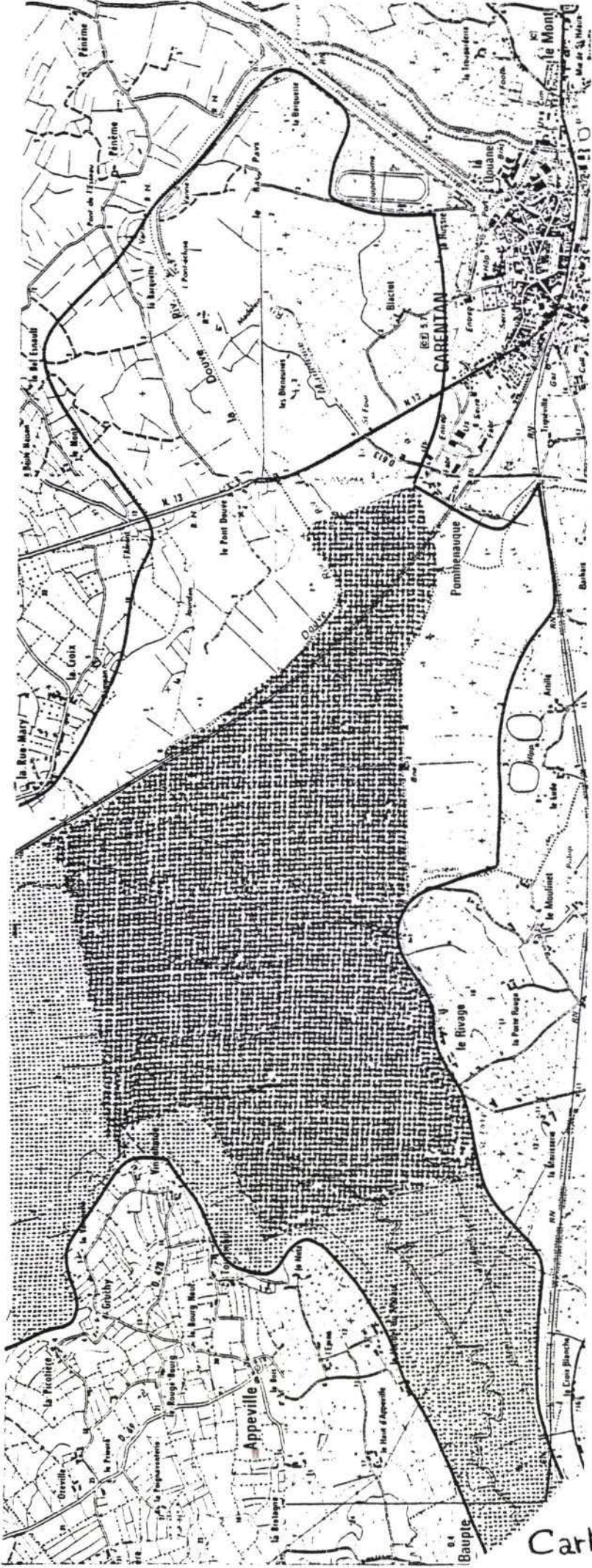




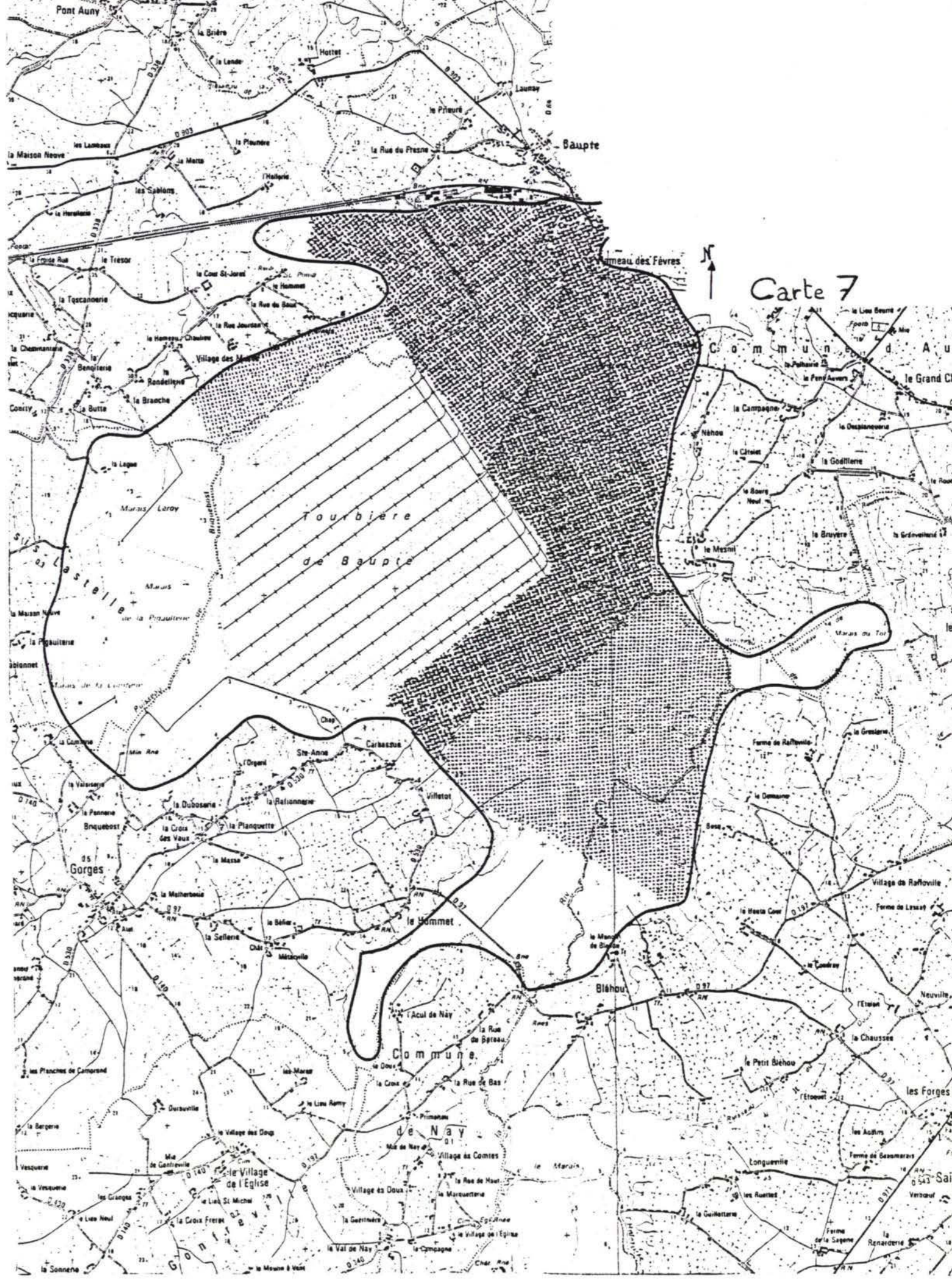
Carte 4 



Carte 5 



Carte 6



Carte 7

Tourbière
de Baupré

Commune
de Nay



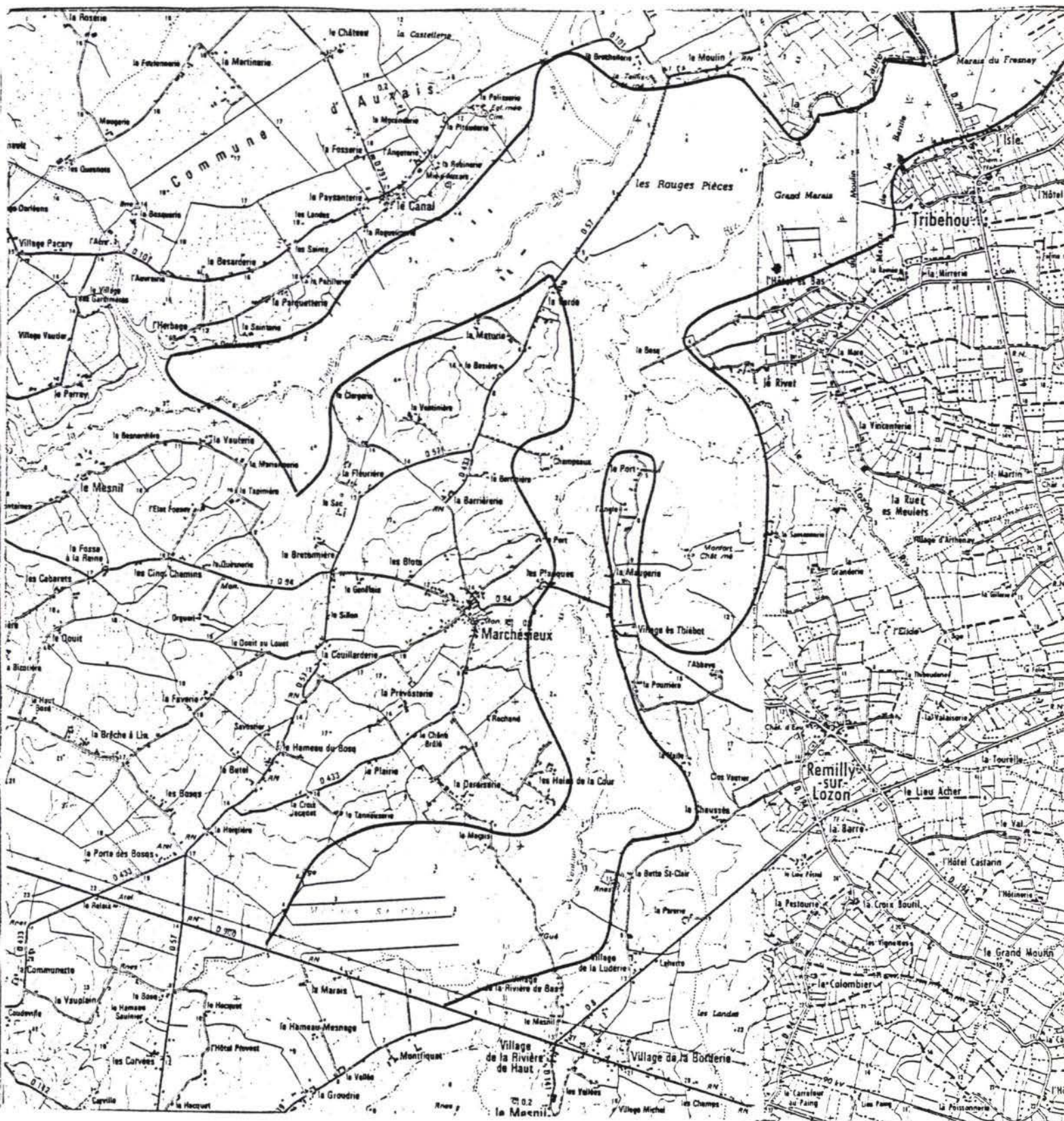
Commune de Baupré

Commune de Gorges

les Forges

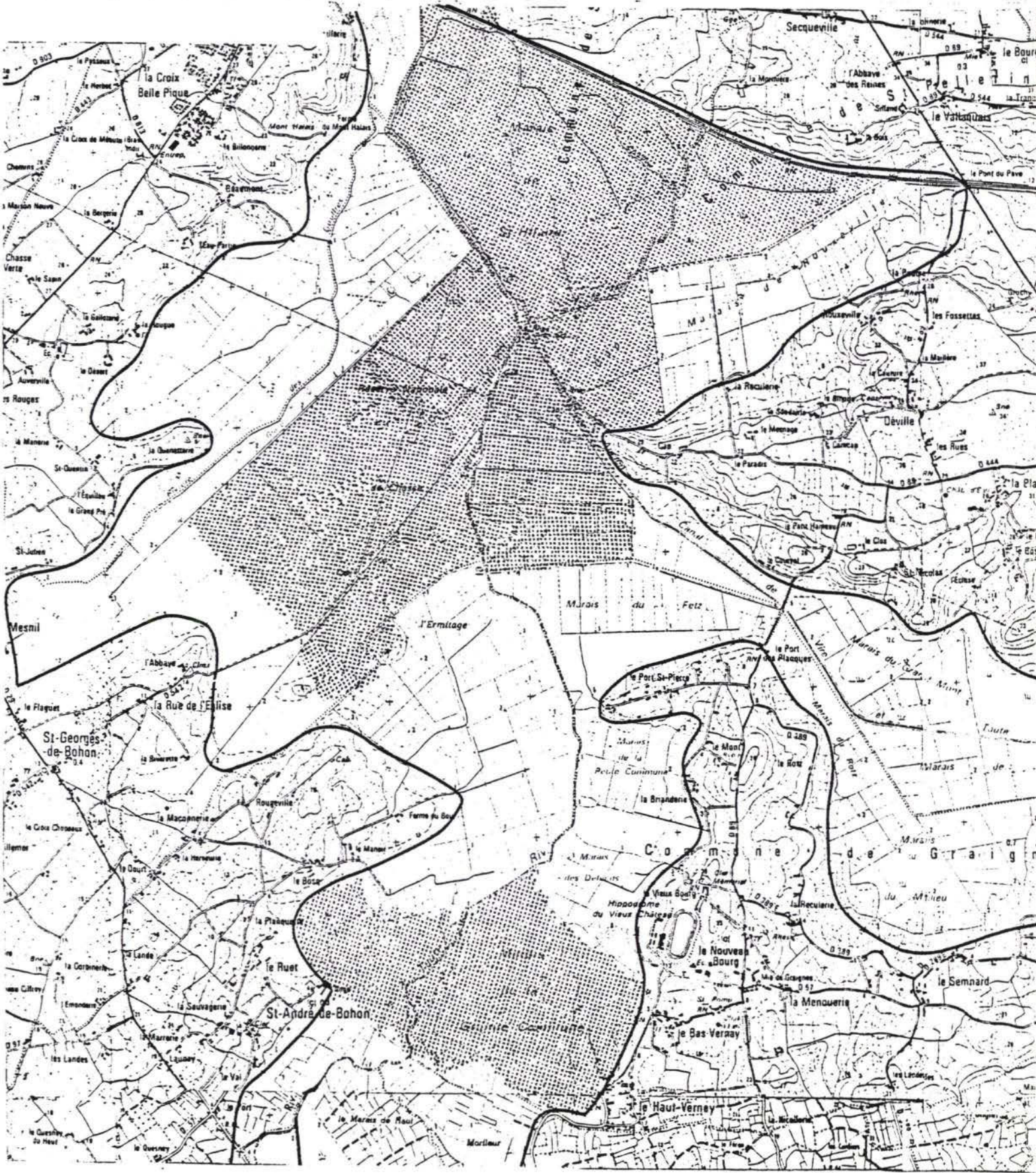
Saint

Verbaux



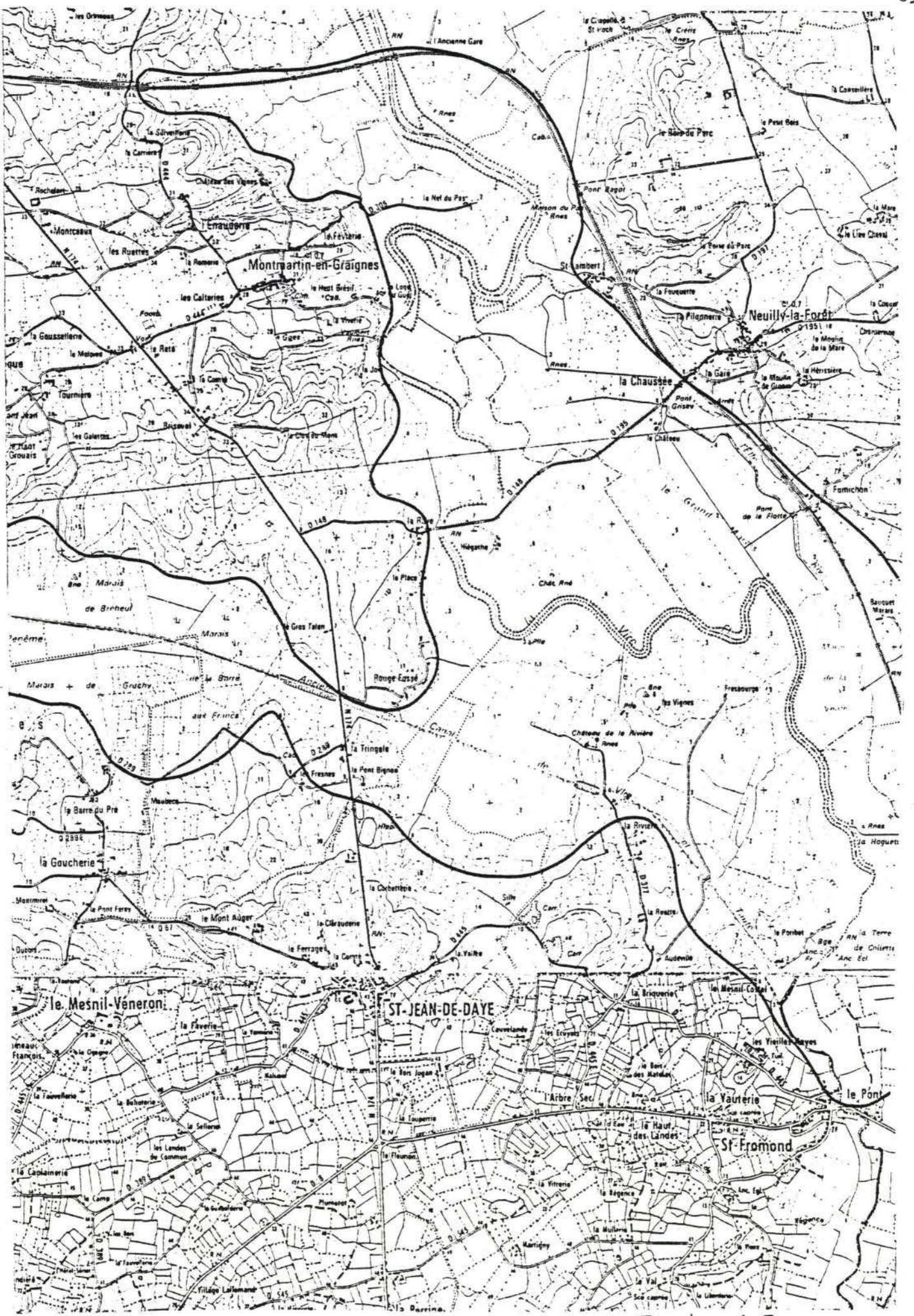
Carte 8





Carte 9





Carte 10 N ↑